



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

Rapport d'activités

2014-2015

LA FORCE DU RÉSEAU



Table des matières

01

- Mot du président du conseil - 02
- Mot de la présidente-directrice générale - 04
- La FCCQ, un acteur incontournable - 05
- Faits saillants - 07
- La FCCQ, une organisation unique - 08
- Les membres - 09

13

Une vision économique claire, des orientations stratégiques qui font la différence

- Vision économique 2012-2020 - 14
- Plan stratégique 2012-2016 - 14
- Les grands dossiers - 15
- Comités sectoriels et présidents - 39
- Mémoires - 40

41

Le réseau des chambres

- À la rencontre des membres - 42
- Renforcer le réseau - 43

47

Des événements rassembleurs

- Les Mercuriades célèbrent 35 ans de réussite - 48
- Les lauréats 2015 - 50
- Les Rendez-vous privés de la FCCQ - 53
- Lancement du programme COREX - 57
- Le rendez-vous annuel des chambres - 59

62

Partenariats

65

L'équipe et les membres

- Conseil d'administration - 66
- Personnel - 69
- Avez-vous remarqué... - 70
- Nouveaux membres - 71
- Cercle des partenaires - 72



A handwritten signature in white ink, reading "François Camirand". The signature is fluid and cursive, positioned in the lower right area of the image.

FRANÇOIS CAMIRAND
Président du conseil

Mot du président du conseil

Occuper la présidence du conseil d'administration de la Fédération des chambres de commerce du Québec en 2014-2015 a été une expérience passionnante et ce fut une grande joie de contribuer à la réalisation de la mission du plus important réseau d'affaires du Québec.

Cet exercice a été pour la FCCQ l'occasion de renforcer sa présence et celle de son réseau au cœur du développement économique du Québec. Plus active que jamais, elle a déposé un nombre inégalé de mémoires et effectué davantage de représentations gouvernementales que jamais dans son histoire. Portée par son équipe dynamique et convaincue, l'organisation a défendu avec ardeur les intérêts de ses membres, encouragé les projets d'investissements et milité en faveur d'un environnement d'affaires innovant et attirant pour les entreprises, en plus de mobiliser son vaste réseau pour appuyer de nombreux enjeux liés au développement régional. La FCCQ s'est positionnée auprès des décideurs et du public comme l'association de gens d'affaires et d'entreprises qui représente l'ensemble des régions et des secteurs d'activité au Québec.

Parmi les dossiers qui ont occupé nos énergies au cours de la dernière année, l'un des plus importants, et qui constitue l'une de nos belles réussites, est celui des finances publiques. C'est aussi l'un de ceux qui me tient le plus à cœur, m'y étant impliqué personnellement en œuvrant au sein du comité Finances publiques et développement économique.

L'automne dernier, nous avons ainsi pris part aux consultations de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (commission Godbout) et de la Commission de révision permanente des programmes (commission Robillard). Nos positions s'appuyaient sur les résultats d'un large travail de consultation auprès de nos membres et proposaient de nombreuses pistes de réduction des dépenses de l'État. Le mémoire que nous avons déposé préconisait trois grandes mesures, soit une fiscalité renouvelée propice à la création de richesse, l'aide aux entreprises et les moyens du développement économique ainsi qu'une réforme de l'État dans lequel le secteur privé occuperait une place accrue. Parallèlement, nous avons plaidé, au cours de nos discussions avec les ministres et dans nos prises de position publiques, en faveur d'un retour à l'équilibre budgétaire pour lequel tous les secteurs de la société mettraient l'épaule à la roue. Il s'agit pour nous d'un jalon essentiel pour assurer des assises économiques solides aux générations futures.

C'est une grande fierté d'annoncer que nos efforts ont porté leurs fruits, car plusieurs mesures des rapports Godbout et Robillard s'inspirent de recommandations formulées par la FCCQ, et plusieurs d'entre elles se sont frayé un chemin jusqu'au dernier budget Leitão. Notre démarche s'est poursuivie alors que, les 15 et 16 juin, nous avons été convoqués par le ministre des Finances et d'autres acteurs économiques pour discuter du rapport Godbout dans son ensemble. De nouvelles consultations auront lieu à l'automne, et je sais que la FCCQ continuera de se montrer proactive et de défendre cette belle convergence qui se dessine entre la position du rapport Godbout et les travaux que nous avons menés.

Après cette année riche en expériences, je ne peux que remercier tous ceux et celles qui m'ont secondé et accompagné au cours de ce mandat. Les membres des comités sectoriels, qui ont tout comme moi mis leur expertise et leur passion au service de la FCCQ afin de contribuer à la vitalité économique du Québec; mes collègues du bureau de direction et du conseil d'administration, que j'ai côtoyés dans notre travail commun à la tête de cette belle organisation; les entreprises et chambres de commerce membres, pour qui et grâce à qui la FCCQ œuvre chaque jour; et la présidente-directrice générale, M^{me} Françoise Bertrand, une femme de vision dont l'énergie et le dévouement inspirent tout son réseau dans son combat vers un Québec créateur de richesse pour tous. À chacun, merci !



Françoise Bertrand

FRANÇOISE BERTRAND, o.c., c.q.
Présidente-directrice générale

Mot de la présidente-directrice générale

Comme chaque année, je viens de terminer une grande tournée dans toutes les régions du Québec. Ce moment privilégié de rencontres avec nos chambres de commerce locales et nos membres corporatifs nous permet de nous mettre au diapason de leurs préoccupations et de discuter des défis régionaux.

Les chambres de commerce apportent en effet un soutien précieux au développement économique local, que la FCCQ est en mesure d'appuyer pour en rendre les résultats encore plus probants. C'est ainsi que nous pouvons être un réel partenaire de changement au sein de la société québécoise. Qu'il s'agisse du développement durable, des revendications citoyennes, de la technologie ou de la main-d'œuvre, le changement est omniprésent et constitue notre moteur en tant que société et comme économie. C'est ce besoin d'agir face au changement qui a guidé nos actions au cours de la dernière année.

Dans notre Vision économique 2012-2020, nous avons retenu quatre axes d'intervention prioritaires pour notre réseau, qui permettront d'augmenter la création de richesse au Québec et le bien-être global de la population : l'amélioration de la productivité, la stimulation de la culture entrepreneuriale, l'attraction des investissements et l'encouragement d'un État facilitateur de développement. Ces axes ont sous-tendu nos diverses démarches auprès des administrations gouvernementales, des cabinets politiques et des parlementaires, ainsi que dans les médias.

Ainsi, la FCCQ est intervenue devant le BAPE et sur la place publique pour défendre le développement ordonné des ressources naturelles et appuyer les stratégies du gouvernement susceptibles d'attirer des projets prometteurs. La FCCQ a participé à de nombreux comités liés au monde du travail et aux consultations sur la main-d'œuvre et l'immigration, les assises de la capacité concurrentielle de nos entreprises. Elle a aussi plaidé publiquement en faveur d'approches innovantes et de mesures pour améliorer la productivité du secteur manufacturier. Et, comme l'a mentionné le président de notre conseil, nous sommes intervenus en commission parlementaire et ailleurs pour que le gouvernement fasse une priorité de la gestion saine et efficace des finances publiques et qu'il s'engage à mettre de l'avant une réglementation et des processus clairs, conditions essentielles à un bon climat d'affaires.

Toujours dans l'esprit de soutien à l'entrepreneuriat, c'est avec grande fierté que j'ai accepté la présidence du comité national de PerforME, la Stratégie gouvernementale d'accélération des projets d'entreprises performantes. La FCCQ, par ailleurs, a lancé son programme COREX, destiné à soutenir les entreprises dans leurs premiers pas à l'exportation et dans le développement de leurs marchés. L'année 2015, finalement, a été l'occasion de célébrer les 35 ans du gala Les Mercuriades, qui continue de faire l'éloge du succès des entreprises d'ici.

Ce désir d'être un partenaire de changement pour l'ensemble des secteurs d'activité et des régions du Québec nous a menés à tenir les Journées réseau 2015 sur le thème « Développons l'économie régionale ». Nous croyons en effet fermement que le développement des économies locales profite au Québec tout entier. Grâce à l'implication et au travail de nos participants, nous avons pu jeter les bases d'un plan d'action commun à la FCCQ et aux chambres, qui sera soumis aux membres dans le cadre de la prochaine assemblée générale et nous permettra d'amorcer en force la dernière année de notre planification stratégique 2012-2016.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la contribution et l'appui de notre bureau de direction et de notre conseil d'administration, des quelque 380 membres de nos comités sectoriels et de l'équipe permanente, à qui j'adresse mes remerciements chaleureux. Je remercie notre président, François Camirand, qui s'est impliqué avec vigueur dans le dossier des finances publiques, et je souhaite la bienvenue à son successeur, Michael Novak, qui prendra la relève pour l'exercice 2015-2016. Nul doute que ses compétences et son expérience seront des atouts précieux pour notre organisation. Enfin et surtout, merci à tous nos membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, pour leur soutien constant et leur confiance. Nous travaillons avec vous au mieux-être de l'économie québécoise.

La FCCQ, un acteur incontournable

Elle **CRÉE** de nouvelles initiatives qui stimulent l'entrepreneuriat et encouragent les succès des entreprises, pour les pousser à aller plus loin :

- ▶ **Concours Les Mercuriades**
 - ▶ **Programme COREX**
 - ▶ **Succès économique du jour COGECO-FCCQ**
-

Elle **FAVORISE** l'acceptation de projets qui feront progresser l'économie québécoise et rehausseront la richesse globale de ses habitants :

- ▶ **Mine Arnaud**
 - ▶ **Usine de liquéfaction de gaz naturel Stolt LNGaz à Bécancour**
 - ▶ **Ligne à 735 kV de la Chamouchouane—Bout-de-l'Île**
-

Elle **INFLUENCE** les politiques publiques par ses représentations et ses prises de position :

- ▶ **27 recommandations reprises dans le rapport Godbout**
 - ▶ **Plusieurs propositions reprises dans le budget québécois 2015-2016**
 - ▶ **Interlocutrice privilégiée des ministres, élus et hautes instances**
-

Elle **MOBILISE** le réseau des chambres en faveur des enjeux régionaux :

- ▶ **Aéroports régionaux et transport interurbain**
 - ▶ **Développement économique régional**
 - ▶ **Foresterie**
 - ▶ **Taxe sur l'hébergement**
-

Elle **ALIMENTE** les discussions sur des enjeux majeurs :

- ▶ **Accueil des travailleurs étrangers temporaires**
 - ▶ **Place du privé dans le domaine de la santé**
 - ▶ **Développement des ressources énergétiques et minières du Québec**
-

Elle **OUTILLE** ses chambres de commerce dans leurs communications et leur gestion :

- ▶ **Communiqués personnalisables et adaptables**
- ▶ **Campagne promotionnelle des chambres**
- ▶ **Variété de formations en ligne et en région**

Note : liste non exhaustive

Elle **PROPOSE** des pistes de solution et d'action pour son réseau :

- ▶ **Multiples solutions vers une fiscalité avantageuse et des finances publiques saines dans ses mémoires aux commissions Godbout et Robillard**
 - ▶ **Résolutions de la FCCQ adoptées à la Chambre de commerce du Canada chaque année**
 - ▶ **Plan d'action pour l'économie régionale dans le cadre des Journées réseau**
-

Elle **PROVOQUE** le débat sur la place publique :

- ▶ **Interrogation quant à la pertinence de maintenir le dédoublement fiscal**
 - ▶ **Rationalisation des structures d'aide au développement**
 - ▶ **Relance du génie-conseil**
 - ▶ **Révision de la gouvernance des commissions scolaires**
-

Elle **PARTICIPE** à de multiples organismes :

- ▶ **Membre de conseils d'administration :**
 - ◆ **Association of Chamber of Commerce Executives (ACCE)**
 - ◆ **Association des cadres des chambres de commerce au Canada (ACCCC)**
 - ◆ **Chambre de commerce du Canada (CCC)**
 - ◆ **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)**
 - ◆ **Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)**
 - ◆ **Commission des partenaires sur le marché du travail (CPMT)**
 - ◆ **Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)**
 - ◆ **Régime d'assurance collective des chambres de commerce du Canada**
 - ◆ **Question Retraite**
- ▶ **Interventions en tant que membre :**
 - ◆ **Comités de vérification, de placement, de gouvernance de régie des entreprises, sur le budget ainsi qu'à divers sous-comités, CSST**
 - ◆ **Table des négociations du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre, ministère du Travail**
 - ◆ **Comité de travail sur les mesures encadrant l'industrie de la construction, ministère du Travail**
 - ◆ **Comité de travail sur les mesures d'encadrement des agences de placement, Revenu Québec**
 - ◆ **Comité consultatif sur la conformité fiscale, Revenu Québec**
 - ◆ **Comité consultatif sur l'offre de services électroniques aux entreprises, Revenu Québec**
 - ◆ **Sous-comité consultatif, attestation de Revenu Québec-construction**
 - ◆ **Divers comités de Question Retraite**
 - ◆ **Comité conseil sur l'allègement réglementaire et administratif**
- ▶ **Présidence :**
 - ◆ **Comité national de la stratégie gouvernementale PerforME**

Faits saillants

165 nouveaux membres	250 succès économiques COGECO diffusés	Plus de 900 participants aux 35 ^{es} Mercuriades	123 communiqués de presse (y compris les communiqués adaptés pour les chambres et les événements)
43 lettres ouvertes publiées	26 mémoires déposés	Près de 4 500 abonnés ont reçu 22 infolettres FCCQeXpress	Quelque 380 représentants d'entreprises et de chambres siègent aux 19 comités sectoriels
20 participations à des consultations publiques	2 résolutions de la FCCQ adoptées à la Chambre de commerce du Canada (CCC)	17 rendez-vous privés organisés	22 conférences ou tables rondes
17 partenariats proposant des avantages commerciaux aux membres	Quelque 50 représentants du gouvernement provincial ou fédéral rencontrés	2 journées parlementaires, l'une à Ottawa et l'autre à Québec	Plus de 50 chambres de commerce visitées lors de la tournée provinciale

La FCCQ, une organisation unique

Un double rôle

Celui d'une **FÉDÉRATION DE CHAMBRES DE COMMERCE** regroupant plus de 140 chambres réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

Celui d'une **CHAMBRE DE COMMERCE PROVINCIALE**, à laquelle adhèrent directement quelque 1 100 membres corporatifs de tous les secteurs d'activité économique.

Grâce à ce double mandat, la FCCQ représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires, et constitue
LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU DE GENS D'AFFAIRES ET D'ENTREPRISES DU QUÉBEC.

Sa mission

APPUYER



le développement des entreprises de l'ensemble des secteurs économiques et des régions;

PLAIDER



en faveur de la création de richesse qui repose largement sur la culture entrepreneuriale et l'innovation;

SOUTENIR



et prendre appui sur un réseau de chambres de commerce présentes sur l'ensemble du territoire québécois.

Les membres

Qu'ils soient chambres de commerce ou corporatifs, les membres jouent un rôle central au sein de la FCCQ, assurant la pérennité de l'organisation et de ses prises de position.

Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises, la FCCQ défend les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques. Tous poursuivent le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Par l'étendue de son réseau, la FCCQ possède une capacité de mobilisation considérable, et la diversité de son membership lui confère une représentativité et une crédibilité reconnues auprès des gouvernements et du milieu des affaires.

Les chambres de commerce

En tant que fédération de chambres de commerce, la FCCQ regroupe plus de 140 chambres de commerce en activité au Québec. Ce vaste réseau, qui couvre l'ensemble du territoire québécois, constitue une force majeure de développement économique régional et national. Son réseau de chambres de commerce compte plus de 60 000 entreprises membres partout au Québec !

LES NOUVELLES CHAMBRES EN 2014-2015

- ▶ **Chambre de commerce de la communauté iranienne**
- ▶ **Chambre de commerce roumaine du Québec**
- ▶ **Chambre de commerce Québec-Floride**
- ▶ **Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban**
- ▶ **Chambre de commerce Canada-Cameroun**

JANIE ALBERT

**Directrice générale de la
Chambre de commerce
de Manicouagan**

« La FCCQ n'a pas hésité à nous appuyer dans nos démarches de mobilisation régionale dans le cadre de la crise forestière qui sévit sur la Côte-Nord, ce qui a aidé à faire avancer le dossier. Nous savons que nous pouvons compter sur cette alliée qui, par son organisation solide, est notre voix politique. »

PIERRE LANGLOIS

**Directeur général de la
Chambre de commerce de
la MRC Matapédia**

« À titre de nouveau dirigeant d'une chambre, j'ai pu constater la profusion d'informations disponibles et la qualité des échanges avec les autres dirigeants ou administrateurs, particulièrement lors des rencontres nationales ou régionales. C'est là une des grandes forces de ce réseau. »

MAURICE QUESNEL

**Directeur général de la Chambre
de commerce
Baie-des-Chaleurs**

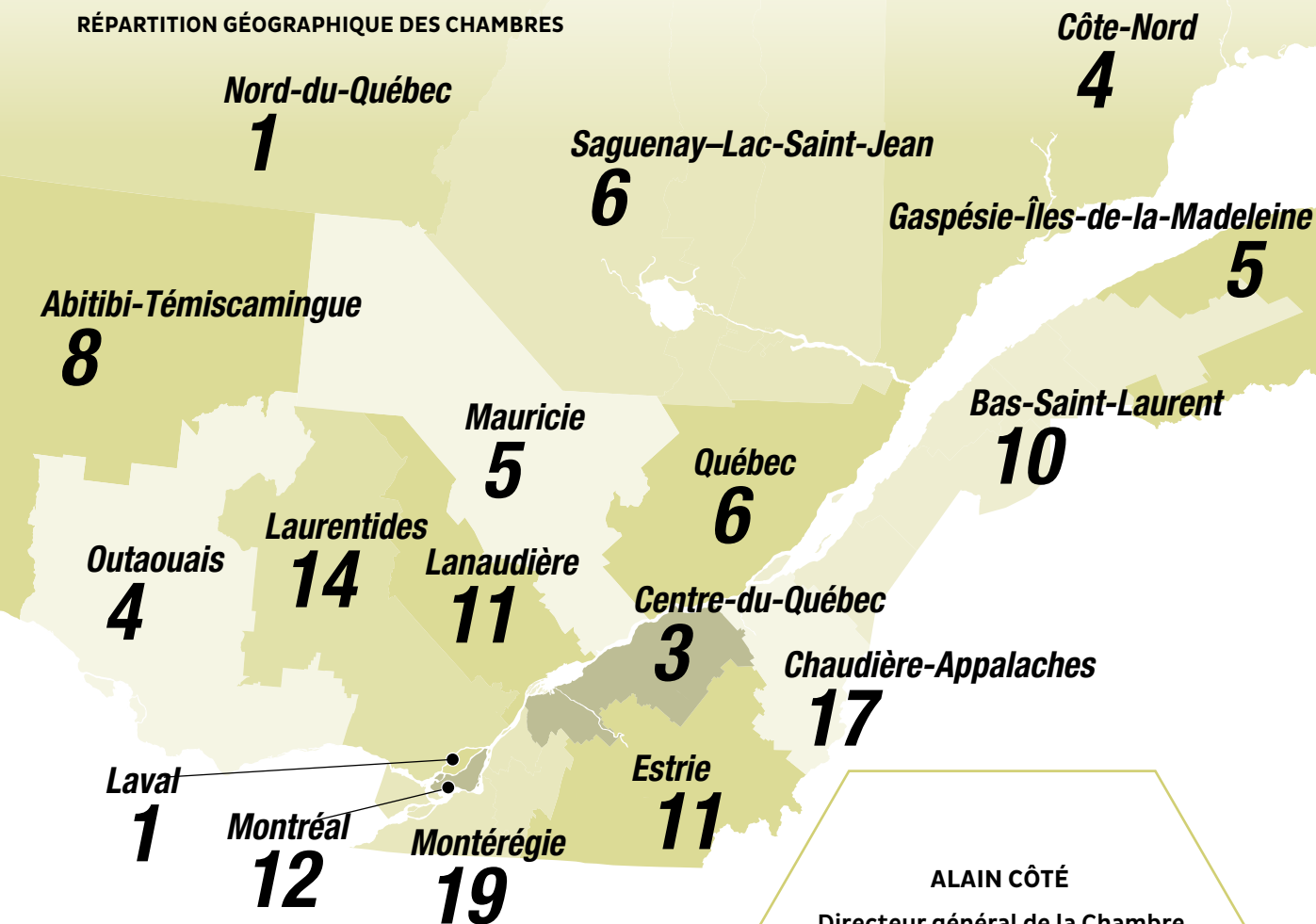
« Nous avons la chance d'avoir un réseau d'affaires des plus performants avec la FCCQ. Plusieurs spécialistes y travaillent et nous aident dans nos prises de position avec la recherche effectuée sur les dossiers. »

MANON CÔTÉ

**Directrice générale de la Chambre de
commerce et d'industrie
du Haut-Saint-Maurice**

« La force du réseau, c'est de travailler « ensemble » provincialement et régionalement. Seul on va plus vite, ensemble nous irons plus loin ! »

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHAMBRES



+ 7 CHAMBRES DE COMMERCE NON TERRITORIALES

ALAIN CÔTÉ

Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

« La FCCQ est un soutien indéniable aux chambres locales et régionales en leur fournissant des outils efficaces ainsi que de judicieux conseils leur permettant d'assumer pleinement leur rôle de leader dans leur collectivité. »

PASCALE LAPOINTE-MANSEAU

Directrice générale de la Chambre de commerce du Grand Joliette

« La FCCQ, c'est comme une amie sur qui on peut compter en tout temps. Elle nous apporte soutien et écoute. La facilité d'accès des différents outils qui sont mis à notre disposition par la FCCQ nous aide grandement et nous simplifie la vie. »

DANIEL DESJARDINS

Directeur général de la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts

« En maintenant une présence dans le réseau des chambres, nous nous assurons un soutien, une compréhension et une expérience qui nous feront assurément grandir. Un réseau est comme une chaîne, aussi fort que son plus petit maillon, car il partage l'effort ! »

ÉMILIE PAQUETTE
Directrice générale de la
Chambre de commerce
de Sept-Îles

« La FCCQ est cruciale pour les chambres de commerce. Il s'agit d'un lieu privilégié de partage d'information et de collaboration pour les chambres. C'est aussi notre porte-voix au niveau national tout comme un appui de taille au niveau local. »

PIERRE LAROCHE
Président de la Chambre de
commerce régionale de Chaudière-
Appalaches, récipiendaire du prix
Bénévole de l'année 2015

« La FCCQ constitue un bel exemple d'invitation à l'engagement bénévole et son initiative de le souligner publiquement est fort appréciée. »

Les membres corporatifs

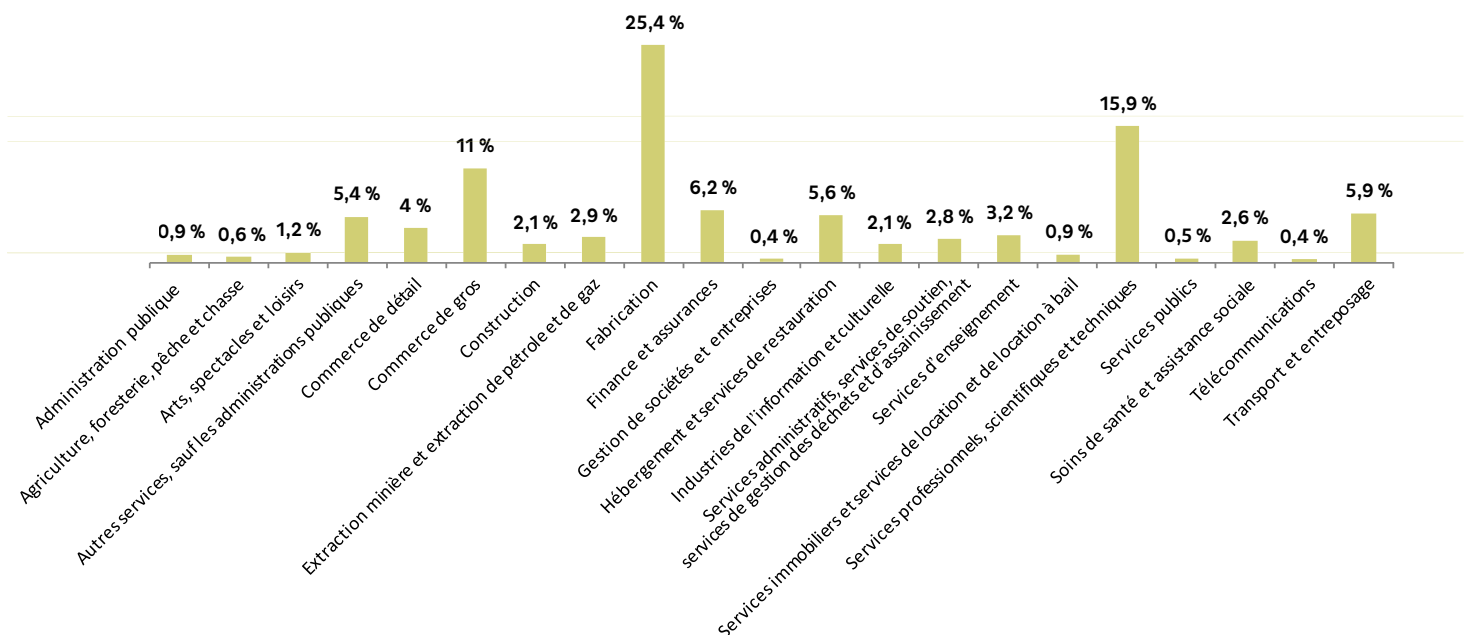
UNE COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES ENGAGÉE !

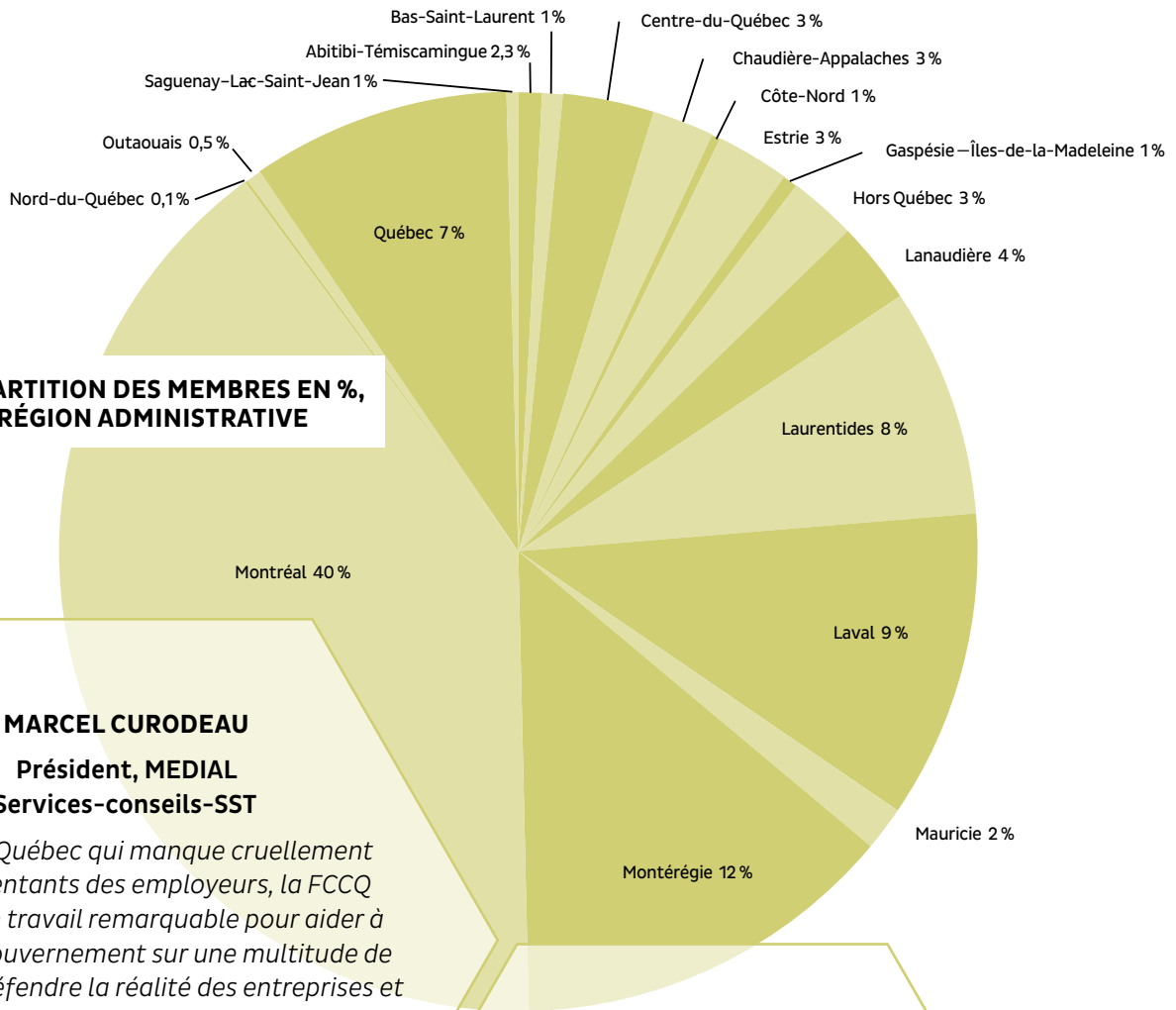
À titre de chambre de commerce provinciale, la FCCQ regroupe plus de 1100 grandes entreprises et PME.

Les membres de la FCCQ sont issus de 22 secteurs d'activité. Ceux qui comptent le plus de représentants sont les secteurs de la fabrication, les services professionnels, scientifiques et techniques, et le commerce de gros.

Plus de **380 membres** corporatifs issus de **22 secteurs d'activité**, siègent aux comités de la FCCQ.

MEMBRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ





RÉPARTITION DES MEMBRES EN %, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

MARCEL CURODEAU
Président, MEDIAL
Services-conseils-SST

« Dans un Québec qui manque cruellement de représentants des employeurs, la FCCQ effectue un travail remarquable pour aider à aligner le gouvernement sur une multitude de dossiers et défendre la réalité des entreprises et des régions partout au Québec. La FCCQ est aussi une plateforme exceptionnelle pour l'entrepreneuriat, qui s'exprime avec vigueur aux Mercuriades. La FCCQ, c'est le Québec inc. en action ! »

GUY LAGANIÈRE

Président, Groupe C. Laganière

« Après 50 ans de travail soutenu dans un secteur des plus compétitifs, celui de la dépollution de sites contaminés, nous avons remporté trois prix aux Mercuriades, dont celui de l'Entreprise de l'année PME : une reconnaissance inespérée qui récompense les efforts de dizaines de personnes qui, jusque-là, œuvraient dans l'ombre. Les Mercuriades les ont littéralement propulsées dans la lumière. Tout un exploit et quelle motivation pour notre équipe ! »

STÉPHANIE TRUDEAU

Gaz Métro

« Depuis près de 60 ans, Gaz Métro distribue de l'énergie qui contribue à la croissance des entreprises d'ici. Grâce à la plateforme que représente la FCCQ, il nous est possible de faire rayonner l'innovation des entrepreneurs, développer avec eux des solutions énergétiques porteuses et participer conjointement à l'essor économique du Québec. »



Une vision
économique claire,
des orientations
stratégiques
qui font la différence

Vision économique 2012-2020

Voix prépondérante des entreprises et des entrepreneurs du Québec dans le débat public sur le développement économique, la FCCQ se pose en réel partenaire de changement au sein de la société québécoise par ses actions et ses prises de position. Son soutien à une économie compétitive, qui profitera à l'ensemble du Québec et de ses régions, s'articule autour de quatre axes d'intervention prioritaires, définis dans sa Vision économique 2012-2020 : productivité, entrepreneuriat, attraction des investissements et État facilitateur de développement.

Plan stratégique 2012-2016

**FAIRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE L'ÉLÉMENT
CENTRAL DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA FCCQ**

**POSITIONNER LA FCCQ À TITRE D'ASSOCIATION
REPRÉSENTATIVE DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS
ÉCONOMIQUES ET DE TOUTES LES RÉGIONS**

RENFORCER LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE

ACCROÎTRE LES MOYENS D'ACTION DE LA FCCQ

Les grands dossiers

Une année exceptionnelle en actions et représentations !

ENCOURAGER UN ÉTAT FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT

Il est de la responsabilité de l'État de créer un climat d'affaires propice au développement économique, à la création d'entreprise et à l'attraction de l'investissement. La FCCQ milite donc en faveur de l'adoption de règles et de processus clairs et simples pour les entreprises, où seraient éliminées les entraves administratives prohibitives et les structures inutiles qui nuisent à la compétitivité, du maintien d'infrastructures de transport et de communications optimales, ainsi que de finances publiques sainement gérées qui assureront aux générations futures des assises économiques solides.

Économie et finances publiques

AU QUÉBEC ET AU CANADA : POUR UNE GESTION RIGOREUSE DES FINANCES PUBLIQUES ORIENTÉE VERS LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Autant au niveau provincial que fédéral, le souci de la FCCQ est le même : s'assurer qu'en matière de gestion des finances publiques les gouvernements ne choisissent pas de cibles préjudiciables aux entreprises. Il faut que les entreprises puissent continuer de se développer et de grandir si on souhaite qu'elles contribuent à la richesse collective.

LA FCCQ : UNE ORGANISATION CONSULTÉE

Participant à des rencontres avec les ministres des Finances des deux ordres de gouvernement, la FCCQ a aussi été active durant les processus de consultations prébudgétaires des gouvernements du Québec et du Canada, et a déposé officiellement ses propositions budgétaires. Chaque fois et pour chaque ordre de gouvernement, la FCCQ a insisté sur l'importance de miser sur la compétitivité de tous les secteurs de l'activité économique.

Pour la FCCQ, le dépôt d'un budget provincial équilibré marque un jalon important sur la route du redressement des finances publiques, tout en mettant de l'avant des initiatives pour la croissance qui répondent à plusieurs demandes de la FCCQ : baisse annoncée du fardeau fiscal des entreprises, mesures de rétention et de formation de la main-d'œuvre, activation de la stratégie maritime, développement de l'aluminium, accent sur l'exploitation des ressources naturelles. Pour la FCCQ, le gouvernement reconnaît que la croissance proviendra de l'entreprise privée.

Les résultats des représentations de la FCCQ auprès du gouvernement fédéral ont été tout aussi positifs, ce dernier maintenant sa discipline fiscale et adoptant des mesures ayant trait à la formation de la main-d'œuvre et à l'allègement du fardeau de l'assurance-emploi, tout en accordant une large place aux investissements dans les infrastructures avec le Nouveau Fonds Chantiers Canada de 14 milliards de dollars.

COMMISSIONS GODBOUT ET ROBILLARD : POUR UNE FISCALITÉ PLUS AVANTAGEUSE ET EFFICACE POUR TOUS

Les travaux de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (commission Godbout) et de la Commission de révision permanente des programmes (commission Robillard) ont retenu une part importante des énergies de la FCCQ au cours du dernier exercice.

Dans son mémoire adressé aux deux commissions, la FCCQ présentait à l'automne 2014 les bases d'une fiscalité compétitive et concurrentielle, et offrait des pistes pour redonner à l'État sa capacité de leadership et d'action. Elle expliquait en outre comment l'État peut gagner en efficience en faisant jouer la concurrence au profit des contribuables, dans une vision réfléchie des services publics.

Tout au long de l'année, les recommandations des commissions ont fait l'objet de suivis, de représentations et de prises de position publiques, afin de s'assurer que les recommandations et leurs suites concourent au développement économique du Québec. L'analyse du rapport Godbout, publié en mars, démontre que les propositions de la FCCQ ont été prises en compte, puisque 27 des mesures du rapport en sont clairement inspirées.

Plusieurs des mesures du rapport Godbout retenues dans le budget 2015-2016 du gouvernement du Québec correspondent aux recommandations de la FCCQ, notamment en ce qui concerne une réforme majeure de la fiscalité, le réaménagement des modes d'imposition, la baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la prime à la croissance des PME, le maintien d'incitatifs fiscaux aux entreprises pour l'intégration de technologies de l'information, la lutte à l'évasion fiscale ainsi que la reddition de comptes et l'amélioration de la gestion des dépenses fiscales.

De plus, le printemps a été l'occasion de convier les membres des comités sectoriels et du conseil d'administration afin de réaffirmer notre position pour une fiscalité renouvelée. Dans cette lignée, la FCCQ a aussi participé en juin à la Table des partenaires, à laquelle elle était conviée par le ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão, et y a fait valoir les inquiétudes du milieu des affaires. L'organisation a en outre préparé la prestation qu'elle livrera à la commission parlementaire prévue pour septembre 2015 afin de prôner qu'une réforme de la fiscalité peut être créatrice de richesse.

« QUELQUES LOBBYISTES QUI ONT DE L'INFLUENCE... »

*[...] Françoise Bertrand,
PDG de la Fédération des chambres
de commerce du Québec [...] est
consultée avant chaque budget. »*

*« Le palmarès du pouvoir :
les maîtres des coulisses »,
L'actualité, 17 mars 2015*



REVENU QUÉBEC : MOBILISATION DES EMPLOYEURS CONTRE CERTAINES MESURES ET ATTITUDES

Lors des consultations sur le projet de loi n°28 concernant la mise en œuvre de certaines mesures du budget du gouvernement du Québec 2014, la FCCQ était présente. De plus, elle participe aux comités consultatifs de Revenu Québec relatifs à l'élargissement des exigences en matière d'attestations de conformité pour les agences de placement de personnel et l'industrie de la construction. Dans le cadre de ces comités, puis avec le dépôt d'un mémoire et une comparution en commission parlementaire, la FCCQ a communiqué le mécontentement des employeurs face à des mesures excessives et mal ciblées pour contrer l'évasion fiscale dans ces milieux.

La FCCQ a également maintenu, cette année encore, sa participation aux comités consultatifs de Revenu Québec sur la conformité fiscale et l'offre de services électroniques aux entreprises. La FCCQ y a véhiculé le message recueilli auprès de ses membres selon lequel Revenu Québec doit revoir son attitude dans le cadre de ses relations avec sa clientèle d'entreprises.

Au cours de rencontres avec plusieurs ministres et ministres délégués, dont MM. Jean-Denis Girard, Carlos Leitão et Jacques Daoust, la FCCQ a porté à leur attention les cas d'entreprises qui se retrouvent fréquemment dans des situations difficiles en raison de l'agressivité fiscale de Revenu Québec. Cette position a d'ailleurs été corroborée par le Protecteur du citoyen, qui a lui aussi signalé au gouvernement la nécessité de corriger certains comportements de Revenu Québec.

POUR UNE REFORME DU RÉGIME FISCAL CANADIEN DES VENTES EN LIGNE

La FCCQ a multiplié ses interventions auprès des gouvernements provincial et fédéral afin que ces derniers déploient des efforts conjoints pour s'attaquer à un problème nouveau et croissant : les ventes en ligne qui transgressent les frontières économiques nationales. Ce phénomène, attribuable au développement accéléré de l'économie numérique, pose trois problèmes, soit des recettes fiscales perdues, un désavantage comparatif pour les entreprises d'ici et un manque d'incitation à l'investissement pour les entreprises étrangères.

Le problème découle du fait que les sociétés étrangères qui n'ont pas d'actifs ou d'employés au Canada et qui vendent des produits numériques aux consommateurs canadiens ne sont pas tenues, selon les règles fiscales actuelles, de percevoir la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH), ni de la verser aux gouvernements provinciaux et fédéral. Ces produits « numériques » sont constitués de produits téléchargés complètement par les clients par Internet, par exemple les livres électroniques, les films, les émissions de télé et les jeux vidéo. Les entreprises canadiennes, qui doivent payer ces taxes, se trouvent ainsi défavorisées face à leurs concurrents étrangers.

DES EFFORTS AU QUÉBEC ET PARTOUT AU CANADA...

Les efforts de la FCCQ ont porté leurs fruits puisque le gouvernement du Québec a signifié dans son budget 2015-2016 sa ferme intention d'engager des discussions avec le gouvernement fédéral en lien avec le commerce électronique. Forte de cet appui, la FCCQ a maintenu ses représentations auprès du gouvernement fédéral afin de mettre en évidence les conséquences de l'iniquité fiscale actuelle. Les solutions suggérées visaient à permettre aux gouvernements fédéral et provinciaux de percevoir la TPS/TVH sur l'ensemble des ventes en ligne au Canada par des vendeurs de l'étranger. La FCCQ a aussi mobilisé la Chambre de commerce du Canada (CCC) : une résolution unanime au congrès est venue appuyer la FCCQ afin que les autorités gouvernementales apportent les changements nécessaires.

STRUCTURES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La FCCQ a toujours reconnu la pertinence d'un organisme chargé d'offrir, à l'échelle locale, des services d'aide au démarrage et aux premières phases de croissance des entreprises. Devant la multiplication et la superposition des organismes d'aide au développement, la FCCQ s'est cependant prononcée publiquement en faveur d'une rationalisation des structures d'aide au développement, qui permettra de réinvestir les sommes dans des projets créateurs de richesse. La FCCQ prônait que les centres locaux de développement (CLD) soient recentrés sur leur mission de base. Toutefois, alors que le gouvernement en décidait autrement, elle a rappelé que les fonctions actuellement remplies par les CLD, particulièrement celles ayant trait au soutien à l'entrepreneuriat local, devront être assumées adéquatement par les MRC qui en prendront le relais, qu'il faudra faire preuve de flexibilité pour tenir compte des spécificités de chaque région et veiller à ce que les gens d'affaires aient leur mot à dire sur les grandes orientations économiques des MRC.



Surréglementation

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

La FCCQ reconnaît d'emblée l'importance de la lutte contre le tabagisme. L'État doit par contre respecter les principes élémentaires de commerce et lutter en particulier contre la contrebande de tabac. À ce titre, la FCCQ a présenté son mémoire, Lutter contre le tabagisme sans recourir aux solutions extrêmes, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. De plus, la FCCQ a participé aux consultations sur le projet de loi portant sur la révision de la *Loi sur le tabac*.

MAINTIEN DES SERVICES À L'AUTO

La FCCQ est demeurée vigilante sur la problématique du maintien des services à l'auto, qui avait fait l'objet d'une résolution de la FCCQ l'an passé, puisque certaines localités veulent interdire l'implantation de nouveaux services à l'auto, une réglementation gérée localement par les municipalités.

Infrastructures, transports et logistique

INFRASTRUCTURES

Essentielles pour le déplacement des personnes et des marchandises, les infrastructures de transport sont les indispensables vecteurs par lesquels s'effectuent l'exportation, l'approvisionnement des entreprises, les déplacements de la main-d'oeuvre et le développement de l'économie en général. La FCCQ est donc à pied d'œuvre afin que les gouvernements maintiennent des investissements importants dans la remise à niveau et le développement des infrastructures.

Dans cet esprit, la FCCQ a soutenu le projet de partenariat entre le gouvernement et la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui concrétise dans la législation la possibilité pour la Caisse de financer, construire et exploiter des infrastructures de transport. Pour la FCCQ, la Caisse doit trouver le juste équilibre entre son mandat premier d'obtenir le meilleur rendement pour ses déposants et celui de contribuer au développement économique du Québec.

EXAMEN DE LA LOI SUR LES TRANSPORTS AU CANADA ET PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

Avec une vision d'ensemble et au nom du développement économique, la FCCQ a été consultée dans le cadre de la révision de la *Loi sur les transports au Canada*. Elle l'a fait en exprimant les préoccupations et les points de vue positifs de la communauté d'affaires. Il a été question de sécurité et de compétitivité des secteurs ferroviaire, maritime, aérien et du transport en commun.

La FCCQ a aussi été invitée par le gouvernement du Québec à participer, à titre de partenaire, aux consultations en vue de la rédaction du plan stratégique 2015-2020 du MTQ. Elle a notamment rappelé que les infrastructures de qualité et la fluidité des personnes et des marchandises contribuent puissamment à la croissance économique. Résorber le déficit d'entretien doit demeurer une priorité, tout comme le développement du transport collectif, du transport régional et d'un portefeuille énergétique pluriel, le tout en s'assurant de préserver la compétitivité des entreprises.

TRANSPORT AÉRIEN

L'enjeu du coût du transport aérien en général et le dossier des aéroports régionaux en particulier ont fait l'objet de sorties publiques concertées de la FCCQ et du réseau des chambres. Au moyen d'une lettre ouverte, reprise dans de nombreux articles dans les médias, la FCCQ et plusieurs chambres de commerce ont réclamé des investissements afin de soutenir la modernisation des aéroports régionaux, favorisant ainsi l'accès à nos régions et le développement de projets porteurs et créateurs de richesse pour tous les Québécois.

Cet enjeu a aussi donné lieu à de nombreux échanges avec les gouvernements du Canada et du Québec, et fait partie de ceux portés par la FCCQ devant la Chambre de commerce du Canada (CCC), qui a ultimement adopté une résolution intitulée « Réduire les coûts pour augmenter la compétitivité de l'industrie aéronautique canadienne ».

TRANSPORT INTERURBAIN

Dans le même esprit, et toujours préoccupée par la nécessité d'un accès à nos régions afin d'assurer leur pérennité et leur développement, la FCCQ est intervenue dans le dossier du transport interurbain. Elle a rappelé que le transport des personnes et des colis par autobus était en situation de grande précarité et que le secteur privé devait absolument faire partie de la solution. Une résolution a été adoptée à l'unanimité par le CA de la FCCQ à l'automne pour inciter le MTQ à accélérer les négociations avec les entreprises de transport interurbain afin de s'entendre rapidement sur une offre de service adéquate dans les régions.

Toujours dans l'esprit d'assurer un accès et de favoriser le développement des régions, dans une autre résolution, la FCCQ a également appuyé la Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé et la Chambre de commerce de Baie-des-Chaleurs dans leur soutien à des gens d'affaires de la région désireux de racheter les actifs du syndic afin de ne pas démanteler le chemin de fer gaspésien.



STRATÉGIE MARITIME

Convaincue des retombées et du rôle stratégique du secteur maritime dans le développement économique du Québec, la FCCQ a réuni des acteurs clés de ce secteur dans le but d'influer sur la mise en œuvre de la Stratégie maritime par le gouvernement du Québec. Elle a ainsi :

- ▶ **mis en place un comité ad hoc dédié à la Stratégie maritime, formé de représentants de l'industrie maritime, de secteurs intéressés comme le tourisme, l'énergie et le développement nordique, ainsi que de chambres de commerce;**
- ▶ **produit un mémoire présenté au gouvernement du Québec, affirmant que cette stratégie peut être porteuse de développement et de création de richesse, et qu'elle peut insuffler un dynamisme nouveau à l'économie de plusieurs régions;**
- ▶ **tenu diverses rencontres avec le secrétaire général associé et le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, M. Jean D'Amour. Ce dernier a même participé à un Rendez-vous politique de la FCCQ.**

Dévoilée à la fin juin, la Stratégie maritime va dans le sens des revendications de la FCCQ en proposant de valoriser nos ressources et de profiter des avantages concurrentiels propres au Québec, tout en dynamisant l'économie régionale par la consolidation de la vocation maritime et portuaire de certaines régions et pôles intermodaux.

La FCCQ demeurera active à ce chapitre afin que soit maximisées les retombées économiques générées par l'industrie maritime et les secteurs connexes, et que les entreprises bénéficient des multiples possibilités de maillage et de partenariat partout au Québec. Elle s'assurera que la Stratégie maritime favorise l'accroissement des activités, l'intermodalité, la diversification des marchés et la croissance des entreprises privées.

APPELS D'OFFRES ET INTÉGRITÉ

La FCCQ a maintenu un dialogue constructif avec les sous-ministres responsables des infrastructures et des contrats publics afin que les échanges entre les entreprises et l'administration publique soient plus fluides et que les règles du plus bas soumissionnaire conforme soient revues, au profit de la prise en compte de l'expertise des firmes et de la qualité du service et des travaux à réaliser. Elle est également intervenue dans le cadre du projet de loi n° 26 (*Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics*), reconnaissant la volonté des parlementaires d'assainir les mœurs publiques et de rétablir le plus rapidement possible la réputation du Québec, qui a été mise à mal au cours des dernières années. La FCCQ défend le double objectif de corriger le passé mais aussi de bâtir l'avenir.

RELANCE DU GÉNIE-CONSEIL

La relance du génie-conseil étant une cible pour la FCCQ, celle-ci a développé une stratégie de positionnement auprès des décideurs et de l'opinion publique pour remettre en valeur ce fleuron québécois, secteur d'activité hautement stratégique qui est étroitement associé aux projets de développement et d'infrastructures. Une série de prises de position publiques, qui ont attiré l'attention de très nombreux médias, ont permis de sensibiliser l'opinion au fait qu'il est plus que temps que le Québec réaffirme sa confiance dans le génie-conseil.

FRANÇOISE BERTRAND

À propos du génie-conseil, février 2015

« Il faut cesser de nous démolir collectivement et passer à une phase de reconstruction. » « Si les problèmes d'éthique mis à jour ces dernières années se devaient d'être dénoncés, il est maintenant temps de regarder en avant. »

Technologies de l'information et des communications

Le dernier exercice a vu la relance du comité des Technologies de l'information et des communications (TIC) de la FCCQ, avec une nouvelle présidence et l'arrivée de nouveaux membres. Redéfini, le mandat du comité vise à positionner les technologies de l'information et des communications comme moteur de développement économique et à s'assurer que le secteur est pleinement intégré à l'action gouvernementale.

Dans un contexte où le gouvernement a déposé une stratégie gouvernementale en technologies de l'information et entame une réflexion sur la mise en place d'une stratégie numérique, la FCCQ sera donc en mesure d'influencer les décideurs pour faciliter l'accès, l'utilisation des TIC et le développement de cette industrie.

Santé



Que ce soit sur la place publique ou dans le cadre des travaux des commissions d'examen sur la fiscalité et de la révision permanente des programmes, la FCCQ a argumenté en faveur de la complémentarité du privé avec le secteur public, notamment par l'apport de cliniques privées. Elle prône également le recours à la sous-traitance concurrentielle dans le cas de certaines fonctions ou services complémentaires comme les buanderies d'hôpitaux, deux mesures qui permettraient de réduire les coûts du système tout en maintenant les services à la population. Dans le même esprit, l'organisation a soutenu la réforme modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales.

**FRANÇOISE
BERTRAND**

« C'est le financement qui définit le statut public ou privé d'un service, non le statut juridique de son producteur. »

Agroalimentaire

En prévision de l'élaboration prochaine d'une politique de prévention en matière de santé par le gouvernement du Québec, la FCCQ a pris les devants et rédigé un important mémoire en faveur d'une meilleure valorisation des aliments produits ou transformés au Québec. Cette mesure aurait le double avantage d'encourager l'économie agroalimentaire locale et d'être bénéfique à la santé des Québécois, puisque les conditions de production des aliments seraient connues, sévèrement réglementées et sécuritaires. Le mémoire a été présenté à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique en décembre 2014. Les rencontres de suivi auprès de son cabinet ainsi qu'avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ont permis de constater que les recommandations sont bien accueillies.

Une session de travail des membres du comité Agroalimentaire avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis, a aussi donné l'occasion à la FCCQ de s'exprimer sur plusieurs enjeux de l'industrie concernant la production agricole, la transformation alimentaire et la distribution alimentaire.

Le comité Agroalimentaire s'intéresse notamment aux ententes de libre-échange, à la politique des achats publics, au programme des travailleurs étrangers temporaires, aux problématiques de la consigne et de la collecte sélective ainsi qu'à la défense de la gestion de l'offre dans les négociations en cours sur le Partenariat transpacifique.

Développement durable et économie verte

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA BOURSE DU CARBONE

La FCCQ a poursuivi son travail de sensibilisation auprès du ministère du Conseil exécutif et du ministère des Finances sur les effets de la deuxième phase du système de plafonnement et d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (aussi appelée Bourse du carbone) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, notamment pour les distributeurs pétroliers et gaziers. Une lettre ouverte a d'ailleurs été publiée dans les journaux à ce sujet. Plusieurs propositions ont été faites au gouvernement pour diminuer l'incidence sur les entreprises, et l'une d'elles a été retenue dans le budget 2015-2016 : la proposition pour la réduction additionnelle de la taxe spécifique sur l'essence dans les régions frontalières. Elle a été adoptée pour réduire les pertes encourues chez les distributeurs pétroliers, qui voyaient leurs clients faire le plein à l'extérieur de nos frontières pour éviter cette nouvelle taxe.

Toujours dans ce dossier, la FCCQ a salué dans une lettre ouverte la décision de l'Ontario de se joindre au Québec et à la Californie dans la Bourse du carbone. La FCCQ a toujours soutenu cette initiative dans la mesure où d'autres joueurs nord-américains devaient se joindre au Québec et à la Californie afin que les entreprises aient une compétitivité relative semblable sur cet aspect.



UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

Finalement, la FCCQ a établi des dialogues avec divers acteurs de la société civile intéressés par la Bourse du carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces échanges permettront de partager et mieux comprendre nos points de vue mutuels.

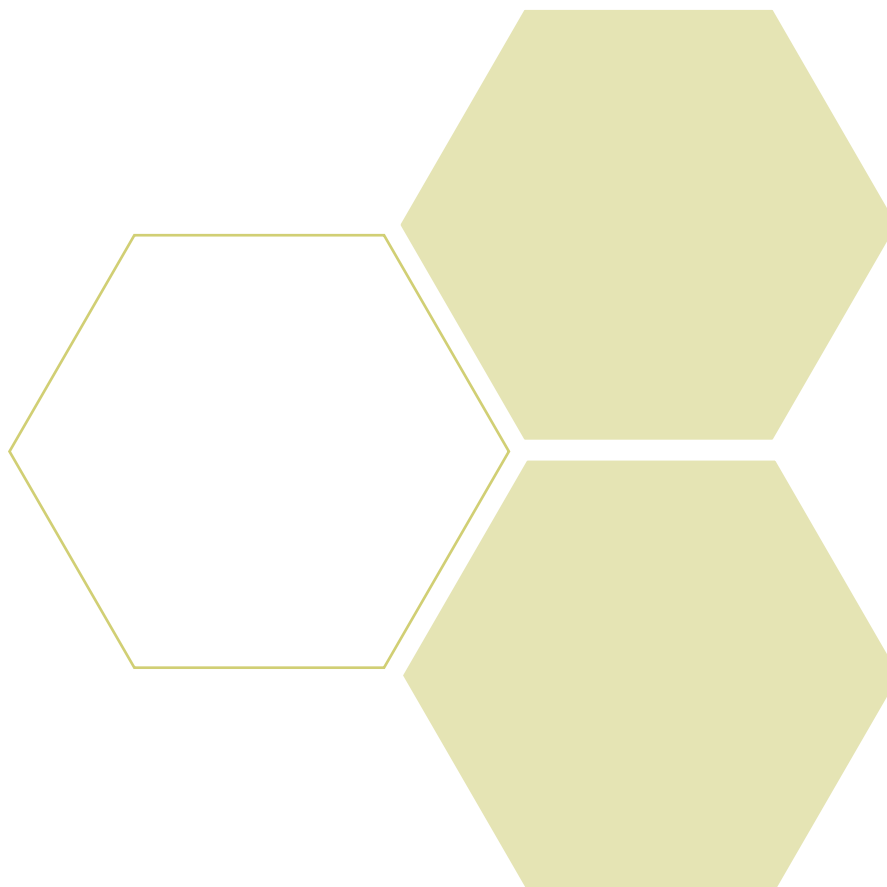
NOUVELLE STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020 ET MODERNISATION DU RÉGIME D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Le gouvernement a lancé deux consultations importantes cette année en matière de développement durable. En lien avec la nouvelle Stratégie de développement durable 2015-2020, la FCCQ a présenté un mémoire en commission parlementaire afin de sensibiliser le gouvernement au fait que les principes du développement durable, sur lesquels il veut appuyer ses futures prises de décision, ne considèrent que très peu le volet économique alors que, par définition, le développement durable doit rechercher un équilibre entre les volets économique, environnemental et social.

Quant à la modernisation du régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), que la FCCQ revendique depuis longtemps, elle a salué la volonté gouvernementale de revoir ce processus datant de plus de 40 ans pour le rendre plus simple et efficace, tout en soulignant que modernisation ne doit pas être synonyme de délais supplémentaires et d'alourdissement administratif pour les entreprises.

POURSUIVRE LES EFFORTS POUR VOIR ÉMERGER UNE INDUSTRIE DU BÂTIMENT VERT ET DURABLE

Les efforts déployés en 2014-2015 par la FCCQ ont été dirigés vers la documentation des avantages économiques liés aux bâtiments durables. En effet, si de la documentation existe sur les bienfaits sociaux et environnementaux de ce type de bâtiments, sur la baisse du taux d'absentéisme de leurs occupants ou la baisse de la consommation énergétique globale, par exemple, il n'y a pas à ce jour de données québécoises sur les avantages économiques. La FCCQ a donc entamé et poursuivra son travail de documentation des avantages économiques des bâtiments verts, notamment sur les coûts d'exploitation plus faibles par pied carré et sur la hausse du prix de location des espaces à bureaux, en comparaison avec un bâtiment moins efficace. À ce chapitre, elle a poursuivi sa tournée sur le bâtiment vert dans la région de Mégantic.



Tourisme

Le dernier exercice a permis la relance du comité Tourisme. La redéfinition du mandat du comité, des échanges constructifs avec les principales associations représentatives de l'industrie, le recrutement de nouveaux membres du secteur privé, une nouvelle dynamique dans les cinq réunions du comité ont permis à la FCCQ de renforcer significativement sa place dans les débats importants qui ont animé ce secteur de l'économie québécoise.

LA TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Le contexte particulier de la révision du modèle d'affaires et de la gouvernance en tourisme lancée par le ministre du Tourisme a cristallisé les enjeux de l'industrie tout au long de l'année. La FCCQ et son réseau ont ainsi joint leur voix à celles de nombreuses instances de l'industrie sur la problématique de la taxe sur l'hébergement (TSH), dont les modifications à la gestion pourraient fortement porter atteinte à l'autonomie des régions. Et, des rencontres ont été tenues avec le cabinet de la ministre du Tourisme, qui ont permis d'effectuer des propositions de collaboration et d'actions concrètes en lien avec la volonté du Ministère que les relations d'affaires gouvernement-partenaires soient centrées sur les entreprises touristiques.

La taxe sur l'hébergement constitue pour les instances touristiques régionales un levier de développement majeur, et c'est au niveau local que se retrouvent l'expertise et la connaissance fine des spécificités de l'offre touristique.



Commerce intérieur canadien

En prévision du renouvellement en profondeur de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) à venir en 2016, la FCCQ a tenu une rencontre intercomité avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE). À l'ordre du jour, a été discutée la nécessité d'une plus grande cohérence du commerce interprovincial avec les récents accords du commerce international. La FCCQ recueillera auprès de ses comités les principaux problèmes rencontrés par les entreprises dans leur démarche de commercialisation dans les autres provinces. En novembre 2014, la FCCQ a également discuté des enjeux du commerce intérieur dans le cadre de ses rencontres avec les représentants du gouvernement fédéral et a salué la rencontre des gouvernements du Québec et de l'Ontario en vue de consolider l'alliance entre les deux provinces et de lever certains obstacles au commerce intérieur qui continuent d'entraver la libre circulation des personnes et des marchandises entre les différentes provinces du Canada.

ATTIRER LES INVESTISSEMENTS

L'injection de capitaux privés dans l'économie québécoise est indispensable dans le contexte d'une économie mondialisée. De l'avis de la FCCQ, le Québec doit donc mettre en valeur ses nombreux atouts et les ressources dont il dispose qui sont susceptibles d'attirer les investisseurs. En prenant bien en compte les aspects économiques des projets de développement et en œuvrant afin d'obtenir le meilleur consensus possible auprès des collectivités et de la population en général, ces ressources pourront être développées dans une perspective durable, créant de la richesse pour tous les citoyens québécois.

Énergie

La FCCQ est un ardent défenseur de la filière énergétique, qu'elle considère comme un fort outil de développement économique. À l'ère de l'économie verte, disposer de sources majeures d'énergie propre et renouvelable représente un avantage concurrentiel sur le plan international, qui pourrait attirer chez nous de grandes entreprises. La FCCQ soutient depuis toujours la nécessité de développer un portefeuille énergétique pluriel. Si l'hydroélectricité est une force réelle pour le Québec, la FCCQ est aussi d'avis qu'il est prudent de diversifier ses sources d'approvisionnement.

Dans toutes ses déclarations publiques et ses interventions auprès des élus et fonctionnaires, la FCCQ a insisté sur l'importance du secteur énergétique pour développer l'économie québécoise et des occasions à saisir dans ce secteur pour positionner stratégiquement les industries du Québec.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2016-2025

Le gouvernement du Québec a lancé un vaste processus de consultation pour la rédaction de la nouvelle politique énergétique québécoise qui couvrira l'horizon 2016-2025. La FCCQ a été présente aux consultations, qui ont porté sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la décarbonisation des transports et les hydrocarbures. En juillet 2015, elle a déposé un mémoire au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. La position de la FCCQ s'articule autour des choix réalistes que nous devons faire et de nos atouts énergétiques pour favoriser l'économie du Québec. La nouvelle politique énergétique 2016-2025 doit être rendue publique à la fin de l'année 2015.

EXPLORATION ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Au cours de l'exercice 2014-2015, la FCCQ a multiplié ses interventions en faveur du développement d'une filière québécoise des hydrocarbures. La FCCQ soutient de longue date que l'exploitation des hydrocarbures d'ici aurait des retombées majeures pour notre économie et qu'elle constituerait une excellente stratégie pour faire face aux défis de la dette et du vieillissement de la population. Le pétrole pourrait permettre aux Québécois de s'enrichir collectivement.

La FCCQ croit essentiel de reconnaître formellement le rôle des hydrocarbures dans l'économie québécoise. Elle sera attentive à la publication de deux études environnementales stratégiques qui portent sur les hydrocarbures et qui doivent être déposées à la fin de l'année 2015.

STOLT LNGAZ

Devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en mars 2015, la FCCQ a recommandé au gouvernement d'aller de l'avant avec le projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel du promoteur Stolt LNGaz sur le territoire de la ville de Bécancour. La FCCQ a notamment fait valoir l'importance des retombées économiques du projet dans une région durement éprouvée depuis quelques années et le bilan environnemental global très positif qui y est associé. Le BAPE a publié un rapport favorable au projet en juin 2015.

LIGNE CHAMOUCOUANE-BOUT-DE-L'ÎLE D'HYDRO-QUÉBEC

En décembre 2014, toujours devant le BAPE, la FCCQ a défendu le caractère incontournable du projet de ligne à haute tension de 735 kV d'Hydro-Québec pour maintenir la fiabilité et la sécurité du réseau électrique québécois. Ce projet, qui engendrera des retombées de plus de 1,1 milliard de dollars, permettra la création de plus de 1 000 emplois à temps plein. Le projet a reçu l'aval du gouvernement en avril 2015.

STRATÉGIE DE L'ALUMINIUM

La FCCQ a accueilli positivement la nouvelle Stratégie de l'aluminium du gouvernement du Québec, qui soutiendra la chaîne de l'aluminium afin d'améliorer sa compétitivité et positionnera les entreprises québécoises comme leaders dans la production à faible empreinte carbone. Par cette stratégie, la FCCQ considère que le gouvernement reconnaît l'importance stratégique du secteur, qui regroupe 30 000 emplois de qualité dans quelque 1 500 entreprises. La Stratégie doit toutefois s'inscrire dans une vision globale du développement économique au Québec et tenir compte des autres stratégies nationales, comme le Plan Nord et la Stratégie maritime.

Plan Nord

La FCCQ a participé aux consultations sur la création de la Société du Plan Nord. En octobre 2014, elle a déposé un mémoire intitulé Société du Plan Nord : pour une gestion ordonnée des ressources du Nord québécois. Lorsque le gouvernement a dévoilé les détails de la nouvelle mouture du Plan Nord en avril 2015, la FCCQ, qui en défend la mise en place depuis de nombreuses années, a applaudi les efforts mis de l'avant pour mettre en valeur les richesses naturelles exceptionnelles de notre immense territoire nordique.

Cette version renouvelée du Plan Nord permettra d'accroître l'exploration et maximisera les retombées de l'exploitation de nos ressources minières, ce qui aura des retombées positives autant sur les collectivités d'accueil que sur l'ensemble des Québécois. La mise en œuvre de ce plan commandera la mise en place d'infrastructures importantes, ce qui a entre autres mobilisé les travaux du comité Développement nordique.

Sous une nouvelle présidence, le comité a participé à des rencontres avec le secrétaire général associé au Plan Nord ainsi qu'avec le ministre délégué aux Mines, rencontres organisées par la FCCQ. Ces occasions ont permis de rappeler l'importance d'une approche concertée et complémentaire dans le développement des infrastructures nordiques. La FCCQ a par ailleurs multiplié les rencontres pour sensibiliser ministres et hauts fonctionnaires.

Au cours de la prochaine année, le comité Développement nordique sera particulièrement attentif au fonctionnement du Bureau de commercialisation du Plan Nord. Le groupe surveillera aussi les mesures de protection du territoire nordique que le gouvernement compte mettre en place.



Mines

La FCCQ croit que l'exploitation minière est un des piliers du développement économique. En effet, le Québec est très riche en ressources minérales et se classe parmi les dix principaux producteurs miniers du monde. Même si le marché des ressources naturelles n'avantage pas actuellement le domaine minier, nous devons saisir cette occasion unique pour le Québec de développer une expertise technologique et environnementale ainsi qu'un réseau de fournisseurs et d'équipementiers de calibre mondial.

Par conséquent, la FCCQ a été consultée à deux reprises par le ministre délégué aux Mines concernant la nouvelle vision stratégique du développement minier, qui est prévue pour l'automne 2015. Elle a également appuyé plusieurs projets clés qui attireraient au Québec des investissements importants.

MINE ARNAUD

La FCCQ a soutenu la Chambre de commerce de Sept-Îles dans ses démarches et ses efforts pour que le projet de Mine Arnaud voie le jour. La FCCQ a voté en assemblée générale annuelle une résolution de soutien au projet d'extraction d'apatite de Mine Arnaud à Sept-Îles. Grâce aux nombreuses interventions, après des années d'attente, une étape majeure a été franchie avec la publication du décret du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qui donne le feu vert au projet. Celui-ci sera particulièrement bénéfique à l'économie de la Côte-Nord, durement touchée par le ralentissement économique, les fermetures d'usines et la baisse du cours du prix du fer.



FILIÈRE DE L'URANIUM

En décembre 2014, la FCCQ a présenté devant le BAPE un mémoire d'appui au développement de la filière uranifère au Québec et a invité le gouvernement à lever le moratoire sur l'exploration et l'exploitation de cette ressource en vigueur depuis mars 2013. La FCCQ considère l'uranium comme faisant partie des métaux d'avenir, et que son potentiel doit être valorisé sur le territoire. Elle désapprouve les conclusions du rapport du BAPE sur la filière uranifère, rendu public en juillet. Ce dernier conclut qu'il serait contre-indiqué de donner le feu vert à l'exploitation sur le territoire québécois. Il note entre autres que l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous en ce qui concerne l'uranium. La FCCQ a salué la décision du gouvernement de prendre le temps nécessaire pour réaliser une analyse rigoureuse des conclusions du BAPE.



MINES DUMONT

À son passage devant le BAPE en juin 2014, la FCCQ a souligné les efforts mis de l'avant par la Corporation Royal Nickel pour favoriser une intégration harmonieuse de son projet avec la communauté locale. C'est d'ailleurs elle qui avait sollicité une audience publique sur ce projet auprès du gouvernement. Le BAPE a jugé le projet acceptable, et le gouvernement a émis un certificat d'autorisation en juin 2015.



ARIANNE PHOSPHATE

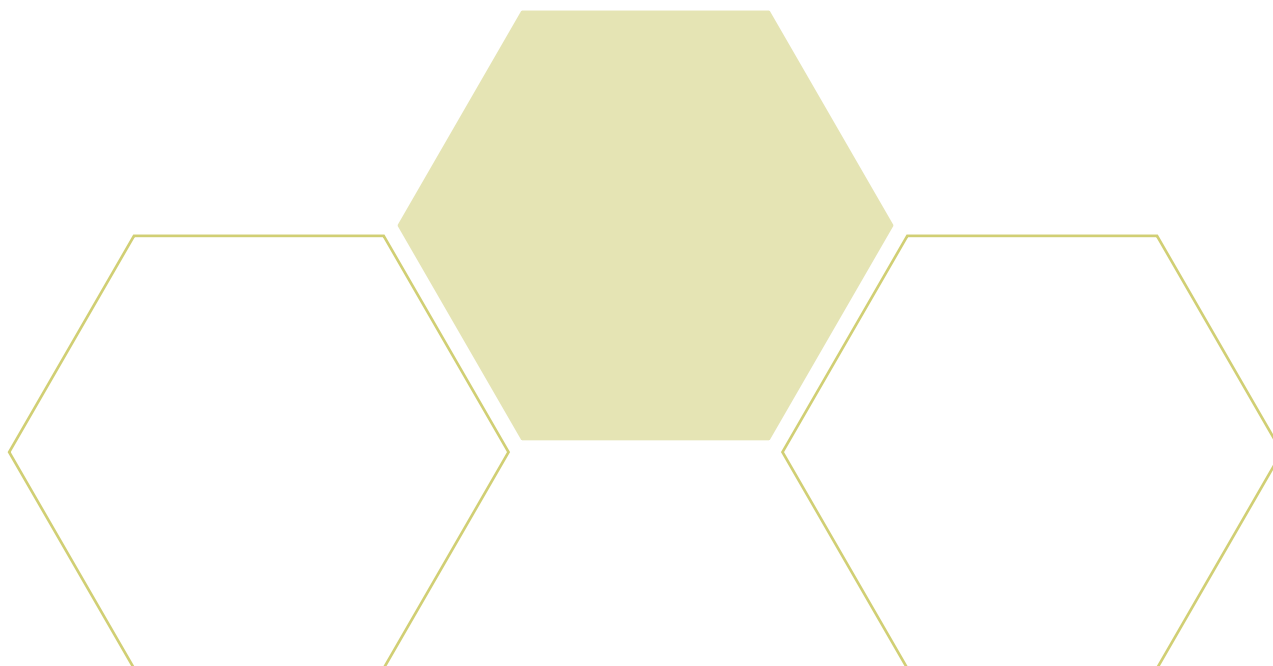
La FCCQ recommande au gouvernement d'aller de l'avant avec le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du lac à Paul de l'entreprise Ariane Phosphate au Saguenay–Lac-Saint-Jean. À son passage devant le BAPE au printemps, la FCCQ a plaidé que ce projet, conjointement avec celui de Mine Arnaud à Sept-Îles, est l'occasion de développer au Québec un « pôle du phosphate » qui permettrait à la fois de diversifier nos sources d'approvisionnement et de profiter de nouveaux marchés d'exportation.

Chantier de l'acceptabilité sociale

Lancé en novembre 2014 par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, le chantier sur l'acceptabilité sociale a pour objectif de favoriser l'acceptabilité des projets de mise en valeur du territoire public et des projets liés aux ressources énergétiques et minérales.

La FCCQ considère l'exploitation de nos ressources énergétiques et minérales comme un pilier de notre développement économique. Or depuis quelques années, nous observons que la concrétisation des projets est de plus en plus difficile. Cette situation s'explique par l'absence d'un processus clair, prévisible, efficace et uniforme pour encadrer les projets de développement ainsi que par l'absence de prise en considération de l'ensemble des variables économiques et de leur contribution véritable à la société dans les débats sur les projets de développement.

Dans le mémoire qu'elle a présenté au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la FCCQ a entre autres proposé la mise en place d'un processus d'encadrement clair des projets, qui devrait s'inscrire dans une vision d'ensemble. Elle réitère aussi l'importance de créer une agence d'analyse économique qui aurait pour mandat de documenter et de clarifier les retombées économiques pour la société québécoise de certains grands projets de développement.



METTRE EN VALEUR L'ENTREPRENEURIAT

Le démarrage et la croissance d'entreprise sont à la base de toute création de richesse. Il importe donc, pour la FCCQ, de valoriser l'entrepreneuriat pour donner aux gens le goût de se lancer en affaires, de faciliter le transfert d'entreprise afin de conserver au Québec notre patrimoine entrepreneurial et de soutenir l'expansion des entreprises de façon à développer des industries de calibre mondial.

Transfert d'entreprise et relève

BARRIÈRES FISCALES DE LA LOI SUR LES IMPÔTS : UN ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

Dans le contexte de la stratégie québécoise de développement de l'entrepreneuriat, la FCCQ a maintenu et intensifié ses représentations, s'opposant notamment aux barrières fiscales prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui défavorisent le transfert d'entreprise entre membre d'une même famille.

Cette problématique est omniprésente puisque 57 % des PME québécoises changeront de mains dans les prochaines années et que 30 % des entrepreneurs envisagent de céder leur entreprise à un membre de leur famille. La FCCQ a donc multiplié les interventions auprès des ministres provinciaux concernés. L'enjeu a aussi fait l'objet de discussions à l'échelle fédérale lors de rencontres avec des sous-ministres, les caucus de partis politiques et dans le cadre de consultations prébudgétaires. La FCCQ a proposé un plan d'action intégré en cinq phases qui faciliterait le transfert d'entreprise, comprenant des changements de nature fiscale, qui invite tous les acteurs (gouvernements et organismes) à développer une concertation pour mettre en place les outils nécessaires aux entrepreneurs.

Les résultats ont été probants : le gouvernement du Québec a inscrit dans son budget 2015-2016 des mesures pour régler la problématique et prévoit des ajustements afin d'accorder un allègement fiscal dans le cas d'un transfert d'entreprise entre personnes ayant un lien de dépendance, similaire à celui offert dans le secteur agricole. Le gouvernement a aussi prévu des investissements afin de soutenir le développement du mentorat.

Par ailleurs, le Québec, tout comme la FCCQ, interpelle le gouvernement fédéral afin que les entrepreneurs québécois puissent bénéficier d'une solution similaire dans le régime fiscal canadien.

Le Programme COREX : appuyer activement l'expansion de nos entreprises dans le Nord-Est américain

PROGRAMME COREX

Les corridors d'exportation de la FCCQ

Depuis le début des années 2000, par l'entremise des Corridors de commerce, la FCCQ œuvre à tisser des liens d'affaires entre le Québec et le Nord-Est américain afin de maintenir la fluidité des échanges commerciaux et de faciliter l'expansion des entreprises québécoises. Le nord-est des États-Unis constitue en effet une porte d'entrée de choix pour les premières activités d'exportation d'une PME québécoise, particulièrement celles du secteur manufacturier, en raison notamment de la proximité géographique, de la similarité de taille des marchés et de pratiques, philosophies et secteurs d'activité compatibles.

Cette année, l'organisation a franchi un pas de plus dans la réalisation de cette mission avec le lancement en mars 2015 du tout nouveau Programme COREX (mot-valise pour CORridor d'EXPORTation). Ce programme accompagne les chefs d'entreprise et les entrepreneurs québécois dans le développement de leurs marchés d'exportation et dans la création d'un réseau de partenaires d'affaires au sud de la frontière.

Le Programme COREX, conçu par la FCCQ notamment grâce à l'appui financier du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) du Québec, répond à ces préoccupations grâce à un ensemble d'outils et de ressources déclinés sur deux plateformes Web complémentaires. La FCCQ facilite ainsi le travail des entrepreneurs et stimule l'ambition des entreprises d'ici à exporter, contribuant à la création de nouveaux exportateurs et à l'augmentation du volume de ventes des exportateurs actuels.

UNE COMMERCIALISATION À LA HAUTEUR DU PROGRAMME !

La FCCQ a tout mis en œuvre pour promouvoir le Programme COREX et faire connaître le soutien qu'il peut apporter aux entrepreneurs désireux de se lancer dans l'exportation ou d'augmenter leurs parts de marché dans le Nord-Est américain.

Résultats : une vingtaine de chambres de commerce du Québec et des organismes de développement économique sont devenus des Ambassadeurs COREX, et les chambres américaines relient l'information dans leur région.



LES DEUX VOILETS DU PROGRAMME COREX

► Le portail COREX

Ce portail met à la disposition des entreprises québécoises de l'information et des conseils pour les aider à évaluer leur potentiel d'exportation, cibler les marchés d'exportation les plus favorables en fonction de leur secteur d'activité, des méthodes de prospection et de pénétration de marché, ainsi qu'un répertoire de renseignements pratiques pour faire affaire aux États-Unis. Vous y trouverez aussi plusieurs entrevues vidéo et audio portant sur l'exportation dans le Nord-Est américain.

Le tout est proposé sous la forme d'un guichet unique, qui accompagne l'entrepreneur étape par étape dans sa démarche préparatoire à l'exportation.



GARRY DOUGLAS
Président-directeur général
de la Plattsburgh / North
Country Chamber of Commerce et
représentant des chambres de commerce
de l'État de New York

« La plupart des entreprises – et en particulier les plus petites – ne savent pas comment explorer les possibilités limitrophes. COREX offre maintenant un moyen simple et pratique de rechercher et de trouver de nouveaux partenaires commerciaux et clients de l'autre côté de la frontière. »

COREXFCCQ.COM

JACQUES DAOUST

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations du Québec

« Nous sommes fiers de contribuer à cette initiative, qui permettra de consolider les échanges économiques du Québec avec son plus important partenaire commercial. »

JIM ROCHE

Président-directeur général de la Business and Industry Association, la chambre de commerce du New Hampshire, et directeur de la New England Association of Chamber of Commerce Executives

« Nous sommes d'avis que les Corridors de commerce, établis depuis maintenant plus de dix ans, peuvent bénéficier de cette initiative ciblée, qui aura sans aucun doute l'effet de stimuler nos échanges commerciaux. »

ATTENTION: LA VERSION FRANÇAISE DE CETTE PLATEFORME VISE UNIQUEMENT À FACILITER VOTRE NAVIGATION. IL EST IMPORTANT DE COMPLÉTER LES CHAMPS EN ANGLAIS POUR POUVOIR INTERAGIR AVEC LE PUBLIC ANGLOPHONE DU NORD-EST AMÉRICAIN.

PLATEFORME DE MAILLAGE B2B ENTRE LE QUÉBEC ET LE NORD-EST AMÉRICAIN

FAIRE CROÎTRE VOTRE ENTREPRISE EN TROUVANT DE NOUVEAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX ET DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES.

S'INSCRIRE GRATUITEMENT

TROUVEZ DE NOUVEAUX FOURNISSEURS, PARTENAIRES COMMERCIAUX AINSI QUE DE NOUVELLES SOLUTIONS D'AFFAIRES

RECEVEZ UNE NOTIFICATION LORSQU'UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES SE PRÉSENTE

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- AÉRONAUTIQUE, DÉFENSE ET TRANSPORT MARITIME
- ÉNERGIES, TECHNOLOGIES VERTES ET ENVIRONNEMENT
- NOUVELLES TECHNOLOGIES DE FABRICATION
- CONSTRUCTION, BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE ET INFRASTRUCTURES CONNEXES
- TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET INDUSTRIES CRÉATIVES
- SERVICES PROFESSIONNELS
- AGROALIMENTAIRE
- SCIENCES DE LA VIE
- TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

COREXB2B.COM

► La plateforme de maillage B2B Opportunités COREX

Cette plateforme permet de mettre directement en relation les entreprises du Québec avec des partenaires américains potentiels par un réseautage ciblé en fonction de leur secteur d'activité et de ce qu'ils recherchent. Dans un format hybride combinant réseau social professionnel et forum de publications, cette plateforme bilingue permet aux entreprises des deux côtés de la frontière de créer un profil, de dresser la liste de fournisseurs potentiels, de poser des questions qui seront acheminées à des utilisateurs possédant l'expertise pertinente ainsi que de publier ou répondre à des appels d'offres. Opportunités COREX exerce aussi une veille du secteur d'activité de l'entreprise et lui envoie automatiquement une notification personnalisée lorsque de nouvelles occasions d'affaires répondant à ses critères sont mises en ligne.

Programmes de soutien à l'entrepreneuriat

Croyant qu'une culture entrepreneuriale robuste est une précieuse force motrice pour la création d'emploi, la FCCQ a soutenu nombre d'initiatives à l'entrepreneuriat sur la place publique. Elle s'est cependant engagée plus directement dans deux programmes :



PERFORME : UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AUPRÈS DES ENTREPRISES PERFORMANTES ET NOVATRICES

La PDG de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand, préside le comité national de l'initiative gouvernementale PerforME, qui a été lancée en février. Cette nouvelle Stratégie d'accélération des projets d'entreprises performantes, qui a pris le relais du programme des Gazelles, maximisera l'utilisation de l'expertise et de la capacité d'intervention du gouvernement et de ses partenaires investisseurs au profit de PME innovatrices ou exportatrices. Le comité national de PerforME a sélectionné à la fin juin une trentaine de projets à prioriser en provenance de huit régions du Québec.



PRÊT À ENTREPRENDRE

La FCCQ est fière d'avoir initié avec ses partenaires le programme Prêt à Entreprendre (PAE), qui fournit accompagnement et appui financier aux entrepreneurs, notamment par des prêts d'honneur sans intérêt ni garantie jusqu'à concurrence de 30 000 \$. Le premier cycle d'inscription de cette 3^e année a eu lieu en février et mars 2015 et a permis d'approuver 16 dossiers d'entreprises de 11 entrepreneurs de partout au Québec. Un second cycle d'inscription a débuté en août et s'échelonne jusqu'au 30 septembre.

ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ

En raison des bouleversements démographiques et du contexte mondial, le taux de productivité du Québec, élément majeur de la croissance économique, devra impérativement aller en croissant si l'on souhaite maintenir le niveau de vie des Québécois. Afin que le Québec comble son retard face au reste du Canada et qu'il demeure concurrentiel sur les marchés mondiaux, la FCCQ agit avec vigueur afin de favoriser la recherche et l'innovation, d'encourager les investissements en matière de technologie et d'équipement au sein des entreprises, d'assurer aux employeurs la formation et la disponibilité de la main-d'œuvre nécessaires, et d'offrir aux employés des conditions de travail optimales.

Travail et emploi

Au cours de la dernière année, la FCCQ a poursuivi son engagement actif au chapitre des politiques publiques du monde du travail. Alors que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, a déposé sept projets de loi, apportant de profonds changements au milieu du travail québécois, la FCCQ a représenté les priorités des employeurs, exerçant ainsi une fois de plus son leadership par sa participation aux débats publics et aux diverses consultations parlementaires. Les entreprises membres de nos comités de travail ont effectué un excellent travail dans la mise au point des positions que la FCCQ a présentées dans le cadre des consultations parlementaires sur la fusion des organismes du travail, dans la préparation de mémoires sur le projet de loi n° 53 sur la *Loi sur les décrets de convention collective*, sur le projet de loi n° 57 portant sur les régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur privé et sur le projet de loi n° 58 concernant la fusion de la Régie des rentes du Québec et de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances. Ces mémoires seront d'ailleurs présentés au cours de consultations parlementaires qui auront lieu cet automne.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE TRAVAIL ET LA MAIN-D'ŒUVRE

En siégeant au Comité consultatif sur le travail et la main-d'œuvre (CCTM) et en participant à ses nombreux sous-comités, la FCCQ bénéficie d'un véhicule de communication privilégié pour avoir une influence sur les décisions du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette année, la FCCQ a notamment participé au sous-comité spécial sur l'arbitrage de griefs. Grâce à nos représentations, une nouvelle politique a été émise, modifiant substantiellement les critères de nomination et de formation des arbitres de griefs, assurant une plus grande qualité de ce processus de règlement de litiges en relations de travail.

Au cours des travaux du CCTM, la FCCQ, en étroite collaboration avec la firme Mercer, a d'ailleurs été l'une des deux organisations patronales présentes au sein du sous-comité ayant négocié afin d'en arriver à un consensus partiel qui a permis la rédaction du projet de loi n° 57 concernant les régimes complémentaires de retraite dans le secteur privé, plus particulièrement leurs règles de financement. La FCCQ a salué ce projet qui devrait améliorer la viabilité à long terme des régimes à prestations déterminées et réduire les répercussions majeures d'un effondrement des marchés financiers sur la continuité des opérations des entreprises. Elle espère toutefois que des améliorations

seront apportées aux articles prévoyant des cotisations additionnelles pour financer le fonds de stabilisation ainsi qu'à ceux concernant les conditions d'utilisation des surplus. La FCCQ fera valoir ces points lors de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 57 à l'automne.

Au cours du printemps et de l'été, la FCCQ a tenu une série de comités afin de se préparer en vue des négociations entourant la modernisation du régime québécois de santé et sécurité du travail. La FCCQ exige depuis plusieurs années la tenue d'un tel exercice de modernisation législative afin de corriger certaines lacunes évidentes de notre système en ce qui attrait à l'indemnisation d'un accident du travail.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Siégeant au conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et à la majorité de ses comités de travail, la FCCQ s'est affairée à la saine gestion des sommes réclamées aux entreprises québécoises aux fins du régime, ce qui a mené à une baisse historique des cotisations des employeurs pour 2016. Grâce à une vigilance constante, la FCCQ s'assure que le budget annuel de plus de 3 milliards de dollars dédié à la protection et l'indemnisation des travailleurs soit géré de la façon juste et équitable. Elle a de plus accentué considérablement sa présence au sein des comités techniques de la CSST afin de mieux faire part des problématiques réelles que les employeurs rencontrent dans leur milieu de travail. Cet engagement permet de développer une réglementation mieux adaptée aux enjeux et difficultés du milieu du travail québécois. D'ailleurs, en siégeant au comité de coordination des travaux réglementaires, la FCCQ fait un suivi des différents travaux en cours et s'assure que les sujets prioritaires pour les employeurs du Québec seront évalués rapidement, notamment la création de mécanismes de contrôle des coûts liés à l'assistance médicale, en constante croissance depuis plusieurs années malgré une diminution constante du nombre d'accidents de travail.

REGROUPEMENT DES ORGANISMES DU TRAVAIL

La FCCQ s'est présentée à l'Assemblée nationale en mai 2015 afin d'être entendue par la Commission de l'économie et du travail au sujet du projet de loi n° 42, qui visait la fusion des organismes du travail (Commission de l'équité salariale (CES), Commission des normes du travail (CNT) et Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)) en un même organisme et l'implantation d'un Tribunal administratif du travail. Après consultation avec son comité stratégique Productivité et Santé et sécurité du travail ainsi qu'avec son comité stratégique Travail, la FCCQ a rédigé un mémoire appuyant le projet de loi. Elle a alors salué les efforts déployés par le gouvernement afin de rassembler les expertises des intervenants politiques dans leur souci d'économie des ressources. Les représentants de la FCCQ ont également fait part à la Commission de l'économie et du travail de certaines recommandations supplémentaires qui aideraient à améliorer la gouvernance et les activités de ces organismes. La FCCQ a également fait part de son souci de la conservation des expertises et d'un suivi rigoureux des processus administratifs de réorganisation afin que les employeurs puissent bénéficier de réelles économies.

AIDE À L'EMPLOI

Alors que de nombreux employeurs, principalement en région, connaissent d'importantes difficultés de recrutement, la FCCQ agit comme partenaire de changement en proposant des pistes de solution pour une meilleure adéquation entre la formation et les besoins de main-d'œuvre, qui assurera que les entreprises disposent du personnel qualifié nécessaire à leur compétitivité et à leur productivité.

COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La FCCQ continue de défendre les intérêts des employeurs québécois en exerçant un leadership patronal au sein des activités de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Par sa présence au sein du comité exécutif, par la présidence du groupe de travail portant sur les responsabilités et fonctions déléguées en vertu de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (mieux connue sous le nom de loi du « 1 % ») et par sa participation à l'ensemble des consultations exercées par la CPMT, la FCCQ participe à la transformation des politiques gouvernementales concernant le développement d'une main-d'œuvre compétente et d'une offre de formations axées sur les besoins réels des entreprises québécoises. La FCCQ souscrit d'ailleurs complètement à la réorientation des efforts gouvernementaux pour améliorer l'adéquation formation-emploi. Cette réforme, à laquelle la FCCQ travaille ardemment, a notamment pour objectif de promouvoir le développement de stages en entreprise. Elle travaille d'ailleurs actuellement à l'élaboration d'un projet visant à mettre à profit le réseau des chambres de commerce du Québec dans ce programme ambitieux. La FCCQ collabore également à la réorientation des programmes gouvernementaux à l'emploi, rendue nécessaire par la réduction importante des sommes y étant allouées par le gouvernement. Elle se réjouit cependant du relèvement du seuil de la masse salariale, passant de un à deux millions de dollars, menant à l'assujettissement à la loi du « 1 % ». Comme le revendique la FCCQ depuis plusieurs années, loin d'être un désaveu de la formation en entreprise, l'allègement de cette mesure vient s'assurer que les entreprises bénéficient de davantage de ressources financières et de temps pour effectuer cette formation.

OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN RÉGION

L'offre de formation professionnelle et technique (FPT) dans les collèges régionaux et, de façon plus large, l'adéquation formation-emploi ont fait l'objet de discussions avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi qu'avec le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La FCCQ proposera des pistes concrètes pour apporter sa contribution à cette importante problématique.

... ET GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

La FCCQ s'est prononcée clairement en faveur du renouvellement de la gouvernance des commissions scolaires, notamment par l'entremise d'une lettre ouverte. Elle y appuyait la fin des élections scolaires ainsi que la révision de la gouvernance qui implique la participation des représentants d'employeurs qui seraient en mesure de faire des recommandations sur le choix des programmes et des activités de formation professionnelle et technique offerts, assurant ainsi une meilleure adéquation formation-emploi. La FCCQ recommande également le regroupement de la formation professionnelle et technique ainsi que des formations techniques au collégial sous une même autorité. Ces points seront mis de l'avant dans de nouvelles discussions à venir avec le ministre de l'Éducation.

L'IMMIGRATION, UNE PARTIE IMPORTANTE DE LA SOLUTION AUX PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

Le Québec connaît l'un des plus grands déclin de la population active dans le monde. Avec un taux de natalité à peine supérieur à celui du Japon depuis plusieurs années, le Québec se trouve dans une impasse et connaît un vieillissement dramatique de sa main-d'œuvre disponible. L'immigration se présente comme une piste de solution afin de résoudre les problématiques importantes qui cognent à notre porte. La FCCQ intervient constamment auprès des élus provinciaux et fédéraux afin qu'ils haussent les seuils d'immigration et, conséquemment, actualisent les programmes d'intégration.

En novembre 2014, elle a rencontré la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour lui présenter un mémoire et, en février 2015, a participé à la consultation publique Vers une nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion. Le message économique ayant été clairement livré, la FCCQ surveille la sortie de la nouvelle politique, attendue depuis le mois de juin, pour lui donner suite.



Magazine Québec Entreprise,
vol. 40, avril 2015

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Face aux conséquences négatives de l'application au Québec des changements au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du gouvernement du Canada, décrétée unilatéralement à partir du 30 avril 2015, la FCCQ s'est levée publiquement pour enjoindre au gouvernement canadien de surseoir à cette décision et inviter les deux gouvernements à intensifier les discussions afin de corriger cette situation.

Rappelant les difficultés de recrutement que connaissent de nombreuses entreprises québécoises, tant dans des secteurs hautement qualifiés que non spécialisés, et le temps qui sera nécessaire avant que les efforts de formation permettent de répondre aux besoins d'une main-d'œuvre locale qualifiée, la FCCQ a demandé au ministre fédéral de l'Emploi et du Développement social de reconsidérer sa décision, le temps de trouver une formule qui sera avantageuse à la fois pour l'économie du pays et la compétitivité des entreprises. Cette position a été l'objet de plusieurs communiqués, lettres ouvertes et entrevues, notamment sur la chaîne Argent et à l'émission radiophonique *Faut pas croire tout ce qu'on dit*, en plus d'un projet de résolution au congrès de la Chambre de commerce du Canada.

De plus, une consultation menée par la FCCQ auprès de ses membres a permis de dresser la liste des professions ou occupations pour lesquelles les entreprises disent éprouver de sérieuses difficultés de recrutement. Diverses rencontres et discussions avec le gouvernement ont eu lieu afin d'actualiser cette liste et ainsi venir en aide aux entreprises qui y font appel.

Bien que le gouvernement fédéral soit hésitant à faire des concessions et que la liste des professions pour le traitement simplifié soumise par le Québec ait été raccourcie en 2015, la FCCQ poursuit ses efforts en faveur d'un réel dialogue Canada-Québec sur l'enjeu du PTET.

Secteur manufacturier

Représentant 14,1 % du PIB québécois et générant 67 milliards de dollars en retombées directes et indirectes dans l'économie du Québec, le secteur manufacturier est un levier économique important. La FCCQ s'est donc réjouie des mesures du gouvernement québécois visant à soutenir la relance du secteur, notamment la réduction du taux d'imposition de 8 % à 4 % pour les entreprises manufacturières et le redémarrage du programme soutenant des entreprises performantes, PerforME.

La FCCQ a maintenu ses représentations afin que le gouvernement réponde aux besoins suivants :

- ▶ **l'appui à l'automatisation pour hausser rapidement la productivité;**
- ▶ **l'accompagnement dans la quête d'innovation et d'une plus forte intensité technologique;**
- ▶ **l'utilisation des surplus d'hydroélectricité au bénéfice de la compétitivité des entreprises manufacturières et de l'attractivité du Québec pour de nouveaux investissements;**
- ▶ **une meilleure réponse aux besoins de main-d'œuvre grâce à des cursus de formation mieux adaptés et à une immigration plus ciblée;**
- ▶ **l'accès aux marchés publics et au contenu local dans les appels d'offres.**



Sciences de la vie

UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'ÉCONOMIE DU SAVOIR AU QUÉBEC

La FCCQ a accueilli positivement la création et le début des travaux du groupe de travail sur les sciences de la vie impliquant les intervenants de l'industrie, annoncé dans le dernier budget du Québec. L'organisation réclamait cet outil afin de donner suite aux constats réfléchis et porteurs issus du Forum des sciences de la vie de juin 2012.

Le secteur des sciences de la vie constitue un domaine avec des emplois hautement rémunérés et de qualité. Ce secteur crée environ 75 % plus de valeur ajoutée par emploi direct et génère plus du double d'impôts sur les salaires que l'ensemble des autres secteurs d'activité économique du Québec. La FCCQ a formulé des attentes afin que le groupe de travail arrive à un plan de match coordonné qui réaffirmera l'importance des sciences de la vie au Québec, permettant à la province de demeurer compétitive et à la population d'avoir accès aux meilleures innovations médicales.

Innovation

L'EXEMPLE D'UBERX

La question des nouveaux modèles d'affaires à la UberX a défrayé la manchette à plusieurs reprises dans la dernière année. Dans ses représentations auprès du ministère des Transports ainsi que dans une lettre ouverte, la FCCQ s'est portée à la défense de l'innovation, clé du développement qui améliore la productivité. Elle a fait valoir que toute entreprise qui arrive avec une technologie supérieure ou avec un modèle économique novateur vient forcément menacer les joueurs établis. Pour la FCCQ, au lieu de lutter contre une innovation appréciée des consommateurs ou de la forcer à se conformer, mieux vaut alléger la réglementation des joueurs traditionnels et s'assurer que tous paient leurs impôts.

Comités sectoriels et présidents

- ▶ **AGROALIMENTAIRE** - Glenn Acton, Provigo, membre du groupe Loblaw
- ▶ **DÉVELOPPEMENT DURABLE** - Mathieu Bouchard, Graymont
- ▶ **DÉVELOPPEMENT NORDIQUE** - Sylvie Boulanger, Supermétal
- ▶ **ÉCONOMIE VERTE** - Louis Lemay, Services intégrés Lemay et Associés
- ▶ **ÉDUCATION** - Éric Filteau, Université de Montréal
- ▶ **ÉNERGIE** - Stéphanie Trudeau, Gaz Métro
- ▶ **ENTREPRENEURIAT** - Guy Laganière, Groupe C. Laganière
- ▶ **FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** - Brigitte Vachon, Deloitte
- ▶ **INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET LOGISTIQUE** - Charles-Antoine St-Jean, Ernst & Young
- ▶ **MANUFACTURIER, INNOVATION ET EXPORTATION** - Louis Duhamel, Deloitte
- ▶ **MINES** - Bryan Coates, Osisko
- ▶ **PRODUCTIVITÉ ET SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL** - Marcel Curodeau, MEDIAL Services-conseils-SST
- ▶ **SANTÉ** - Luc Lepage, Réseau Sélection
- ▶ **SCIENCES DE LA VIE** - Jean-Frédéric Lafontaine, AstraZeneca Canada
- ▶ **STRATÉGIE MARITIME** - Ad hoc
- ▶ **SURRÉGLEMENTATION** - Vacant
- ▶ **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS** - Alain Lavoie, Irosoft
- ▶ **TOURISME** - Yannick Beaupertuis, Estrimont Suites & Spa, Réseau Hôtellerie Champêtre
- ▶ **TRAVAIL** - Louis Bernier, Fasken Martineau DuMoulin Avocats

Mémoires

- ▶ Une stratégie maritime pour créer de la richesse
- ▶ Mémoire sur la filière uranifère au Québec présenté au BAPE
- ▶ Une occasion à saisir : mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et à la Commission de révision permanente des programmes
- ▶ Mémoire portant sur le projet de loi n° 10, *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux*, notamment par l'abolition des agences régionales
- ▶ Une Société du Plan Nord : pour une gestion ordonnée des ressources du Nord québécois
- ▶ Mémoire sur le projet de ligne à 735 kV d'Hydro-Québec Chamouchouane–Bout-de-l'île, Saguenay–Lac-Saint-Jean à Montréal, présenté au BAPE
- ▶ Mémoire sur le projet d'une installation de liquéfaction de gaz naturel sur le territoire de la ville de Bécancour, présenté au BAPE
- ▶ Mémoire au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2015
- ▶ Mémoire sur le projet Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020
- ▶ Vers une politique d'immigration pour servir la performance économique du Québec
- ▶ Consultations sur le projet de loi n° 28, *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*
- ▶ Mémoire sur le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du lac à Paul au Saguenay–Lac-Saint-Jean, présenté au BAPE
- ▶ Projet de loi n° 42 sur les fusions des organismes du travail
- ▶ Favoriser l'acceptabilité sociale des projets de mise en valeur du territoire public ainsi que des ressources énergétiques et minérales
- ▶ Consultation sur la nouvelle stratégie énergétique
- ▶ Consultations sur le projet de loi n° 26, *Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics*
- ▶ PL 38 : *Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec*
- ▶ Examen de la *Loi sur les transports au Canada*, Mémoire présenté au comité chargé de cet examen
- ▶ Lutter contre le tabagisme sans recourir aux solutions extrêmes – Mémoire présenté à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique dans le cadre de la révision de la *Loi sur le tabac*
- ▶ Choisir les produits agricoles et agroalimentaires du Québec : pour la santé et l'économie, Mémoire présenté à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique dans le cadre de la préparation d'une politique de prévention en matière de santé
- ▶ Recommandations fiscales et sectorielles de la Fédération des chambres de commerce du Québec au gouvernement du Canada dans le cadre des consultations prébudgétaires à l'exercice 2015-2016
- ▶ Mémoire sur la modernisation du régime d'autorisation environnementale de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
- ▶ MTQ : Plan stratégique 2015-2020
- ▶ Positionnement de la FCCQ, Formation professionnelle et technique : à l'heure des changements à la gouvernance des commissions scolaires
- ▶ Mémoire sur le regroupement des organismes administrant les régimes publics de retraite québécois
- ▶ Mémoire sur la transparence dans le domaine minier



Le réseau des chambres

La FCCQ est la première alliée du réseau des chambres, sur lequel elle s'appuie et qu'elle soutient. Par ses actions, ses services et ses activités, elle renforce le rôle et la place des chambres de commerce dans le développement économique local et dans l'ensemble de la province. La FCCQ représente leurs intérêts auprès des gouvernements et des associations nationales. Cette année, la FCCQ a pris un virage important en concentrant davantage d'efforts sur l'adaptation de prises de position publiques nationales à l'échelle régionale ainsi qu'en prenant publiquement position avec les chambres sur des enjeux de développement économique régionaux.

À la rencontre des membres

Tout au long de l'année, la FCCQ et sa présidente-directrice générale ont réalisé une grande tournée panquébécoise afin de rencontrer les administrateurs et les permanents des chambres de commerce ainsi que des membres corporatifs pour discuter des défis et des enjeux des régions et du milieu des affaires. M^{me} Françoise Bertrand y a présenté sa conférence « Partenaire de changement ». Au total, 11 régions ont été visitées ainsi que des représentants de 54 chambres de commerce différentes rencontrés.



Renforcer le réseau

Des prises de position conjointes

Afin de mieux épauler les chambres de commerce dans la défense des intérêts économiques régionaux et nationaux, la FCCQ a produit des documents d'accompagnement tels que des communiqués adaptables, des notes d'informations économiques portant sur les budgets provincial et fédéral, la hausse du salaire minimum, etc. La FCCQ travaille en collaboration avec les chambres et les régions à de nombreux enjeux clés, dont les dossiers du Plan Nord, le transport interurbain, les organismes de développement régional, le rapport Godbout et la stratégie PerformE.

De grandes opérations ont également été mises en place sur des enjeux régionaux d'envergure, dont les suivants :

- ▶ **Aéroports régionaux : lettre ouverte appuyée par neuf chambres régionales et le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec**
- ▶ **Ligne à 735 kV Chamouchouane-Bout-de-l'Île : position appuyée par cinq chambres de commerce**
- ▶ **Taxe sur l'hébergement : mobilisation des chambres de commerce pour l'envoi de lettres à leur député, parallèlement à la publication d'une lettre ouverte de la FCCQ**
- ▶ **Mine Arnaud sur la Côte-Nord et chemin de fer de la Gaspésie : sorties médiatiques conjointes et adoption d'une résolution par le conseil d'administration de la FCCQ**

Accréditation des chambres de commerce du Québec



Les chambres de commerce peuvent désormais déposer une demande d'accréditation québécoise auprès de la FCCQ. Cette nouvelle certification, basée sur le modèle de l'accréditation canadienne, reconnaît que les chambres ont été évaluées avec succès par le Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Québec par rapport à des normes rigoureuses en matière de gouvernance, de défense des intérêts des gens d'affaires, des relations avec les membres, des occasions de rencontres, d'avantages commerciaux et de services aux membres, ainsi que la contribution au réseau des chambres. Les chambres peuvent déposer leur dossier les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année.

Plan d'action pour le développement économique régional

Grâce à leur présence sur l'ensemble du territoire québécois, les chambres de commerce composent un vaste réseau incontournable; elles sont des acteurs et des partenaires de premier plan en matière de développement économique local et provincial.



S'inscrivant dans le prolongement de l'attention accordée par la FCCQ aux régions, les Journées réseau 2015 se sont tenues sous le thème « Développons l'économie régionale », dans le but ambitieux de mettre au point un plan d'action commun, dont l'adoption est prévue au cours de l'assemblée générale des membres du 6 octobre 2015.

Réunis en ateliers et en plénière à Drummondville les 11 et 12 juin, les participants ont activement échangé leurs points de vue sur quatre grands enjeux thématiques :

- ▶ **Main-d'œuvre :** En situation de pénurie et devant les défis de la relève entrepreneuriale, et du manque d'arrimage entre l'immigration et la formation avec les besoins de main-d'œuvre, comment assurer aux membres l'accès aux ressources et aux compétences dont ils ont besoin ?
- ▶ **Commerce de détail :** Quelles sont les stratégies pour faire face aux défis de la technologie, des fuites commerciales et du manque de collaboration entre organismes et commerçants, défis qui menacent la vitalité de ce secteur essentiel ?
- ▶ **Stratégies nationales :** Les stratégies gouvernementales comme le Plan Nord ou la Stratégie maritime contribueront à mettre sur pied des projets porteurs et créateurs de richesse. Comment les chambres peuvent-elles les mettre à profit comme leviers de développement économique ?
- ▶ **Place des chambres dans le développement économique :** La redéfinition des structures est une occasion pour les chambres de devenir des incontournables des décisions économiques régionales. Comment peuvent-elles contribuer à attirer les grands projets et faire face aux problèmes d'infrastructures et de concertation des parties ?



Formation

Comme chaque année, la FCCQ a continué d'offrir à ses membres une variété de formations en ligne sur des sujets pertinents et diversifiés, par l'entremise de son site FCCQFormation. Celles-ci comprennent :

- ▶ **Santé et sécurité au travail (14 modules)**
- ▶ **La gouvernance, un outil essentiel au service des administrateurs (5 modules offerts en français et en anglais)**
- ▶ **Supervision simplifiée (10 modules)**
- ▶ **Prévention des pertes (3 modules)**

En février et en avril se sont également tenues les sessions de formation sur la gouvernance des chambres de commerce, le marché du travail d'ici et d'ailleurs ainsi que le rôle à prendre dans l'économie régionale. Vingt-cinq permanents de chambres de commerce du Québec y ont participé.

Une journée de formation de l'École des chambres sur les communications et les événements a aussi été offerte aux nouveaux permanents de chambres.



Enquête sur l'échelle salariale du réseau des chambres

Les chambres de commerce du Québec ne disposant d'aucune échelle salariale de référence lorsque venait le temps d'embaucher du personnel, la FCCQ a donc procédé à une enquête salariale, après avoir obtenu leur accord. Les conditions et salaires ont été divisés par taille de chambre afin de faciliter les comparaisons.

Certification électronique de documents à l'exportation

La FCCQ a conclu un partenariat avec eCertify et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) afin de développer et offrir la première plateforme électronique bilingue d'émission de certificats d'origine, documents essentiels du commerce international qui attestent la provenance de la marchandise. La certification électronique est la nouvelle génération de solutions permettant aux exportateurs et transitaires d'émettre un certificat d'origine et de faire certifier leurs documents à l'exportation à partir de leur ordinateur, transformant l'actuel processus papier en un procédé électronique simplifié. Ce service était jusqu'à présent offert uniquement en anglais au Canada.

Facile d'utilisation, la plateforme propulsée par la FCCQ et la CCMM permettra à l'ensemble des chambres de commerce du Québec d'offrir le service de certification électronique aux entreprises de leur territoire.



En collaboration avec la |



Et plus encore...

La FCCQ active sur la scène canadienne...

La FCCQ était présente lors du congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada à Charlottetown les 28 et 29 septembre 2014, en compagnie de quelques chambres du Québec. Elle y a présenté deux résolutions, qui ont été adoptées :

- ▶ **Identification des produits agricoles**
- ▶ **Pour un environnement fiscal compétitif pour l'industrie du transport aérien**

De plus, la FCCQ a participé à plusieurs rencontres avec ses différents partenaires de la scène canadienne :

- ▶ **la Chamber of Commerce Executives of Canada (CCEC)**
- ▶ **le Conseil d'accréditation des chambres du Canada (CACC)**
- ▶ **le Régime d'assurance collective des chambres de commerce**

... et nord-américaine !

UN CONGRÈS SOUS LE SCEAU DU SUCCÈS !

La FCCQ a participé à l'organisation, avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), du 101^e congrès annuel de l'Association of Chamber of Commerce Executives (ACCE), qui s'est tenu à Montréal du 11 au 14 août 2015. Réunissant quelque mille professionnels de chambres de commerce de l'Amérique du Nord et d'ailleurs dans le monde, les participants ont entre autres assisté à des ateliers et des conférences pour enrichir leurs connaissances et élargir leur réseau de contacts. La FCCQ est membre de l'ACCE et a siégé à son conseil d'administration de 2012 jusqu'à août 2015. Ci-contre, une partie de la délégation canadienne, qui comptait plus d'une cinquantaine de participants.





Des événements rassembleurs

Qu'il s'agisse de la grande célébration du milieu des affaires qu'est le gala des Mercuriades, des ateliers et conférences des Journées réseau, de la reconnaissance du travail des chambres de commerce lors du Gala des chambres, ou des rencontres proposées par les Rendez-vous privés, la FCCQ offre des événements attendus et inspirants.

Les Mercuriades célèbrent 35 ans de réussite !

Lancé en 1981, le concours d'affaires Les Mercuriades est aujourd'hui le plus reconnu et le plus prestigieux du Québec. Chaque année, il célèbre lors d'un grand gala l'innovation, l'ambition, l'entrepreneuriat et la performance des entreprises d'ici, tant chez les PME que les grandes entreprises. Ces lauréats et finalistes constituent des modèles inspirants pour la relève en affaires comme pour le milieu économique du Québec dans son ensemble.

Les Mercuriades sont nées de la conviction que, en reconnaissant à leur juste valeur les efforts et les résultats des entrepreneurs d'ici, on leur donnera la confiance nécessaire pour s'imposer et continuer de se démarquer.

Au fil des ans, les Mercuriades ont reçu quelque 10 000 candidatures et couronné environ 550 lauréats, dont 95 % sont toujours en activité aujourd'hui.

« Les entrepreneurs visionnaires à l'origine des Mercuriades, trois grands hommes qui ont marqué le milieu des affaires québécois : MM. Marcel Côté, cofondateur de SECOR et un des bâtisseurs de l'économie québécoise; Luc Beauregard, fondateur de NATIONAL; et Marcel Baril, du Groupe Marcel Baril ltée, président de la Chambre de commerce du Québec en 1979-1980. »



Cette année, le prestigieux concours s'est une fois de plus renouvelé, entre autres par l'ajout d'une nouvelle catégorie dédiée à l'engagement dans la collectivité. La FCCQ a aussi effectué une Tournée des finalistes, qui s'est rendue dans plusieurs régions du Québec pour annoncer les entreprises locales sélectionnées, selon sa tradition, comme finalistes (organisée en partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ et les chambres de commerce locales).

LE 35^e GALA : UN ÉVÉNEMENT HAUT EN COULEURS

Se voulant un pont entre le passé et le présent, le gala 2015 a tenu à rendre un hommage particulier aux lauréats des années antérieures, dont le dynamisme entrepreneurial a été une source d'inspiration pour le Québec. Ces derniers ont notamment été célébrés dans une vidéo hommage et ont constitué une haie d'honneur afin d'accueillir les finalistes de l'année en cours.

Plus de 900 personnes étaient présentes pour assister au dévoilement des lauréats au Palais des congrès de Montréal, dont le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard. Étaient également présents M. Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, M. Sam Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, ainsi que M. Jean-Denis Girard, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional.



Ci-dessus, les récipiendaires 2015 du plus prestigieux concours du domaine des affaires, du commerce et de l'entrepreneuriat. La soirée de gala, placée sous la présidence d'honneur de M. Martin Thibodeau, président de RBC Banque Royale, Direction du Québec, a récompensé 20 entreprises et entrepreneurs pour leurs réalisations exceptionnelles et leur excellence en affaires.

Le succès de la 35^e édition des Mercuriades a été rendu possible grâce à la participation des partenaires de la FCCQ : RBC Banque Royale, Alcoa, Banque de développement du Canada, BDO, Caisse de dépôt et placement du Québec, CN, CSST, Financière Sun Life, Gaz Métro, Groupe Investors, Hydro-Québec, Investissement Québec, Office québécois de la langue française, Raymond Chabot Grant Thornton, TELUS Québec, Agropur Coopérative, Association de la construction du Québec, AstraZeneca Canada, La Coop fédérée, Desjardins Entreprises, Fonds de solidarité FTQ, Power Corporation du Canada, Rio Tinto Alcan, Clientis développement d'affaires, Metro, Mobilia, Osisko, Air Canada, ESG UQAM, Cogeco Diffusion, La Presse + et ICI RDI.

Les lauréats 2015

ENTREPRISES DE L'ANNÉE

Ces entreprises ont été sélectionnées parmi toutes les lauréates des autres catégories pour s'être distinguées par l'excellence générale de leur performance ou par un succès exceptionnellement méritoire. En tant que lauréates de ce Mercure, elles accèdent directement au prestigieux Club de l'excellence de la FCCQ.

► **PME : Ferme des Voltigeurs**

Dominique Martel, Ferme des Voltigeurs, et
Pierre-Luc Desgagné, Hydro-Québec

► **Grande entreprise : Air Transat**

Jean-François Lemay, Air Transat,
Pierre-Luc Desgagné, Hydro-Québec, et
Keith Lawless, Air Transat



MARTIN THIBODEAU

**Président de la soirée de gala
Les Mercuriades 2015**

**Président, RBC Banque Royale,
Direction du Québec**

« Pour une entreprise, la participation à ce concours représente non seulement une occasion importante d'évaluer ses activités et de faire un bilan global de ses réalisations – étape nécessaire pour le dépôt de candidature – mais aussi la possibilité de développer de nombreuses occasions d'affaires. La croissance du Québec passe par l'apport inestimable de ses entreprises innovantes. »

PHILIPPE COUILLARD

Premier ministre du Québec

« En vous toutes et tous, je salue l'audace, la détermination, le sens de l'innovation et du progrès. Je salue ce goût et cette fierté que vous avez de relever les défis, d'atteindre l'excellence, de grandir sur tous les marchés, tout en générant des emplois, en diffusant le savoir-faire québécois et en contribuant à réaliser le plein potentiel économique du Québec. »

ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ – BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice qui a permis d'accroître la productivité (interne) de l'entreprise.

- ▶ **PME : Rodeo FX**
- ▶ **Grande entreprise : MEGA Brands**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice en développement durable.

- ▶ **Grande entreprise : Air Transat**

ENGAGEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ – GROUPE INVESTORS

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice qui a permis à l'entreprise de contribuer au développement de sa collectivité.

- ▶ **PME : La Tablee des Chefs**
- ▶ **Grande entreprise : La Société Canadian Tire**

ENTREPRENEURIAT – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Ce Mercure récompense une stratégie de croissance conçue par l'entreprise dans le but d'atteindre son plein potentiel.

- ▶ **PME (ex aequo) : Ferme des Voltigeurs et Wajam Internet Technologies**
- ▶ **Grande entreprise : Benny & Co.**

GESTION PROACTIVE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice sur le plan de la gestion de la main-d'œuvre.

- ▶ **PME : Dépanneur Super Sagamie Pétro T Le Campagnard**
- ▶ **Grande entreprise : Financière Sun Life, Québec**

INNOVATION – INVESTISSEMENT QUÉBEC

Ce Mercure récompense une stratégie d'innovation, qui touche la technologie du produit, les procédés ou le design industriel.

- ▶ **PME : ASDR Environnement**
- ▶ **Grande entreprise : TELUS Santé**

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

Ce Mercure récompense une entreprise lauréate d'un prix d'excellence attribué lors du gala de sa chambre de commerce et ayant contribué de façon significative au développement économique de sa région.

- ▶ **PME : Paber Aluminium**

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Ce Mercure récompense une stratégie d'exportation ou d'investissement direct à l'étranger qui a permis le développement d'un marché à l'international.

- ▶ **AccelLAB**

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Ce Mercure récompense une initiative novatrice de rapprochement avec un centre de formation professionnelle ou un cégep au bénéfice du développement des compétences de la main-d'œuvre.

- ▶ **Olymel SEC en partenariat avec le Collège de Bois-de-Boulogne**

TRANSFERT D'ENTREPRISE – CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

Ce Mercure récompense une entreprise qui a élaboré et complété avec succès une stratégie de transfert d'entreprise.

- ▶ **Charbon de bois Feuille d'érable**

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Ce Mercure récompense une stratégie innovatrice sur le plan de la gestion de la santé et sécurité du travail.

- ▶ **Grande entreprise : Bonduelle Canada**

LEADERSHIP – GERMAINE GIBARA

Ce Mercure vise à reconnaître le parcours d'une femme d'affaires exceptionnelle ayant fait preuve d'audace et de leadership tout au long de sa carrière.

- ▶ **PME : Louise Richer, École nationale de l'humour**
- ▶ **Grande entreprise : Isabelle Marcoux, Transcontinental**

MÉRITE DU FRANÇAIS

Ce Mérite récompense une entreprise dont la réalisation marquante fait progresser le français ou le met en valeur dans un commerce, un milieu de travail ou un secteur d'activité.

- ▶ **Allstate du Canada, compagnie d'assurance**

Les Rendez-vous privés de la FCCQ

Depuis plusieurs années, la FCCQ offre à ses membres de nombreuses occasions de rencontrer, en privé, des personnalités clés du monde politique ou des affaires afin de s'informer et de discuter sur des problématiques et des enjeux économiques actuels.

Grâce aux efforts de la FCCQ ainsi qu'au soutien de nouveaux partenaires privilégiés, la FCCQ a près de doubler le nombre de ces Rendez-vous en 2014-2015, multipliant ainsi les occasions pour ses membres.

LES RV AFFAIRES

Offrant aux membres de la FCCQ des occasions régulières de rencontrer de grands dirigeants d'entreprises de secteurs d'activité diversifiés et d'autres personnalités liées au milieu économique, les Rendez-vous Affaires se tiennent en groupes restreints d'environ 35 personnes.

Conférenciers et thèmes abordés :

- ▶ **Gilbert Rozon, président et fondateur, Groupe Juste pour rire**
Comité de performance sur l'industrie touristique et liens entre affaires et tourisme
- ▶ **Thierry Vandal, président-directeur général, Hydro-Québec**
Le point sur les principaux projets, initiatives stratégiques et enjeux d'Hydro-Québec
- ▶ **Alexandre Gagnon, président-directeur général, Petrolia**
- ▶ **Michel Lemay, vice-président, Affaires publiques et communication, et chef de la marque Transat A.T. inc.**
Que faire quand les réputations et les faits sont malmenés par les médias ?
- ▶ **Pierre-Olivier Pineau, professeur titulaire, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, Département des sciences de la décision, HEC Montréal**
L'état de l'énergie au Québec en 2015
- ▶ **Christian Dubé, premier vice-président, Caisse de dépôt et placement du Québec, Québec**
Les moyens de vos ambitions
- ▶ **Lawrence Cannon, ambassadeur du Canada en France**
L'Accord économique et commercial global, parlons-en !
- ▶ **François Gratton, vice-président à la direction de TELUS et président, Solutions d'affaires Est du Canada et TELUS Québec**
Bâtir une culture d'entreprise innovante

Merci à notre précieux partenaire :



LES RV POLITIQUES

S'adressant aux membres de la FCCQ intéressés par les enjeux politico-économiques, les RV politiques rassemblent généralement une cinquantaine de personnes. Lors de ces rencontres, les participants obtiennent un accès privilégié à des leaders de la classe politique du Québec et du Canada afin d'échanger leurs points de vue sur leurs priorités et leurs préoccupations respectives.

Conférenciers et thèmes abordés :

- ▶ **Carlos Leitão, ministre des Finances**
Situation économique et financière du Québec : Bilan et perspectives
- ▶ **Jean D'Amour, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime**
La Stratégie maritime : une ressource au potentiel inestimable mise au profit du Québec
- ▶ **Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord**
Les défis en matière d'énergie et de développement des ressources naturelles en 2015
- ▶ **François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ministre responsable du Loisir et du Sport depuis le 27 février 2015)**
Comment mieux répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs ?
- ▶ **Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations**
La vision économique du gouvernement du Québec : une approche de partenaire
- ▶ **Martin Coiteux, président du Conseil du trésor**
- ▶ **Robert Poëti, ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal**
- ▶ **Sam Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Merci à notre précieux partenaire :



HORS SÉRIE : TRIBUNE AVEC LES CHEFS DES PARTIS FÉDÉRAUX

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2015, tous les chefs des partis politiques ont été conviés à venir informer nos membres quant aux positions de leur parti sur les enjeux économiques et à présenter leur vision ainsi que leurs priorités.

À ce chapitre, la FCCQ et la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) ont uni leur réseau afin de permettre une rencontre avec le très honorable Stephen Harper, premier ministre du Canada et chef du Parti conservateur. Par ailleurs, la FCCQ a reçu le chef du Parti libéral du Canada, M. Justin Trudeau. Les représentants des autres partis sont susceptibles de rencontrer les membres d'ici la date de scrutin prévue le 19 octobre prochain.

JOURNÉES PARLEMENTAIRES

Québec

Dans le cadre de cet événement annuel, le 27 novembre dernier, les administrateurs et permanents de chambres de commerce ainsi que les membres du conseil d'administration représentant les grands secteurs économiques du Québec ont pu discuter avec une douzaine de sous-ministres provinciaux issus de divers ministères et assister à un dîner-conférence de M. Martin Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor.

Ottawa

Le 17 novembre à Ottawa, une délégation de la FCCQ a rencontré les ministres du Commerce international, l'honorable Ed Fast; de l'Emploi et du Développement social et du Multiculturalisme, l'honorable Jason Kenney; de l'Infrastructure et des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, l'honorable Denis Lebel; et le conseiller politique du ministre des Ressources naturelles, l'honorable Greg Rickford. Ces entretiens ont permis à la FCCQ de partager les préoccupations et les priorités du milieu des affaires québécois, notamment sur l'importance d'une meilleure entente entre le fédéral et le provincial sur la future stratégie maritime que le gouvernement met de l'avant, la signature du Nouveau Fonds Chantiers Canada sur le financement des infrastructures, le programme des travailleurs étrangers temporaires, le libre-échange, les exportations, le commerce interprovincial et les projets d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles.

GRANDS DÎNERS PRIVÉS

Des invités de marque ont participé aux grands dîners privés qui ont précédé deux conseils d'administration de la FCCQ. Au mois d'octobre, M. Alain Dubuc, *La Presse*, est venu présenter notamment son nouveau livre *Portrait de famille*.

En mai, le président de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, M. Luc Godbout, a parlé des grandes lignes de son rapport, des objectifs retenus, du contexte économique et fiscal, et des impacts de la réforme.



PARTICIPATION À UNE QUINZAINE DE PANELS ET CONFÉRENCES

Au cours de la dernière année, la FCCQ a donné ou pris part à une quinzaine de panels, conférences et tables rondes partout au Québec et au Canada. À ce nombre s'ajoutent sept grandes conférences « Partenaire de changement » offertes dans le cadre de la tournée des chambres.

Devant une variété de personnalités et chefs de file de différents secteurs d'activité, plusieurs enjeux ont été abordés, dont ceux liés au développement économique régional, national et international ainsi que les enjeux liés au transport, aux ressources naturelles, au leadership et aux ressources humaines, et bien davantage...

- ▶ **Panel « Comment financer le transport en commun pour contribuer au bien-être des Québécois ? » – 11^e colloque de l'Association du transport urbain du Québec (10 octobre)**
- ▶ **Ontario Economic Summit (Niagara-on-the-Lake) (24 octobre)**
- ▶ **Conférence annuelle de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) (3 novembre)**
- ▶ **Colloque de la Fondation Pierre Elliott Trudeau (21 novembre)**
- ▶ **Colloque économique de la Gaspésie (22 novembre)**
- ▶ **Conférence au Groupe Affinity : « The way we lead, the way we develop and the way we work » (25 novembre)**
- ▶ **Table ronde de l'Université Concordia-BDC (26 novembre)**
- ▶ **Institut de leadership en gestion – intervention dans le cadre de la certification en leadership et habiletés de direction (28 novembre)**
- ▶ **Congrès de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec : « Changements sociaux et organisationnels : Relevez les défis ! » (6 février)**
- ▶ **Colloque « Que devient notre secteur manufacturier ? » de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (20 février)**
- ▶ **Colloque du bicentenaire de Drummondville : « Misons sur notre capital pour le futur » (14 avril)**
- ▶ **Panel « Emploi et prospérité dans une économie mondialisée » du Conseil des relations internationales de Montréal (22 avril)**
- ▶ **Ernst & Young Briefing : « Un nouveau type de crise : Importance de comprendre les effets du choc pétrolier » (22 avril)**
- ▶ **Colloque de gestion des ressources humaines du Saguenay-Lac-Saint-Jean (7 mai)**
- ▶ **International Economic Forum of the Americas (Toronto, 9 juillet)**

FRANÇOISE BERTRAND AU PANEL

« EMPLOI ET PROSPÉRITÉ DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE » DU CORIM

La PDG de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand, a pris part au premier panel à rassembler les quatre principaux leaders des milieux patronal et syndical. Ce débat-conférence organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) a réuni le Conseil du patronat du Québec (CPQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Ce fut notamment l'occasion d'échanger sur les enjeux et les défis de la création de la richesse dans une économie mondialisée, l'environnement concurrentiel dans un contexte de libre-échange, des modèles à suivre pour le Québec et la vision des relations employeurs-syndicats.



Crédit photo : Mélissa Vincelli, CORIM

Lancement du Programme Corex

PROGRAMME COREX

Les corridors d'exportation
de la FCCQ

Le 31 mars au Centre des sciences de Montréal, plus de 160 invités ont assisté au lancement officiel du Programme COREX de la FCCQ. En présence de M^{me} Nina Maria Fite, consule générale des États-Unis à Montréal, M^{me} Claudine Carpentier, directrice des Corridors de commerce, a présenté les fonctionnalités des nouvelles plateformes en ligne du Programme COREX, qui visent à renforcer et faire croître les échanges commerciaux entre les entreprises du Québec et celles du Nord-Est américain.

La FCCQ tient, entre autres, à remercier le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) du Québec, dont le soutien a aidé au développement du Programme COREX.

M. Garry Douglas, PDG de la Plattsburgh / North Country Chamber of Commerce et représentant des chambres de commerce de l'État de New York, et M. Jim Roche, PDG de la Chambre de commerce du New Hampshire et directeur de la New England Association of Chamber of Commerce Executives, étaient également présents à l'événement, ainsi que de nombreux représentants gouvernementaux américains et canadiens, entreprises et partenaires d'affaires.



Ci-contre, M. François Camirand, président du conseil de la FCCQ, s'adresse aux invités réunis dans le cadre du lancement du Programme COREX tenu le 31 mars.



De gauche à droite : Jean Séguin, sous-ministre adjoint à la Direction générale des affaires économiques internationales, ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations; Garry Douglas, président-directeur général, Plattsburgh / North Country Chamber of Commerce; Nina Maria Fite, consule générale des États-Unis à Montréal, Consulat général des États-Unis; François Camirand, président du conseil d'administration de la FCCQ, associé directeur, Alter Ego Capital; Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ, et Jim Roche, président, Business and Industry Association of New Hampshire.

Des rencontres fructueuses !

La FCCQ a participé à deux rencontres en présence de dignitaires américains, dont mesdames Élise Stefanik, membre du Congrès, Elizabeth Little, sénatrice de l'État de New York, et Nina Maria Fite, consule générale des États-Unis à Montréal. Ont aussi pris part à l'une ou l'autre de ces rencontres, messieurs Jean-Stéphane Bernard, sous-ministre aux relations internationales et à la francophonie au gouvernement du Québec, ainsi que Garry Douglas, président de la Plattsburgh / North Country Chamber of Commerce. Les discussions ont principalement porté sur l'optimisation des relations commerciales entre le Québec et l'État de New York, le plus important partenaire économique américain.



*À l'extrémité gauche,
M. Jean-Guy Delorme,
vice-président, développement des
affaires, entouré de dignitaires.*

De fiers Ambassadeurs...

Le 29 juillet dernier, l'équipe de la FCCQ et des Corridors de commerce a réuni des représentants des chambres de commerce du Québec dans le cadre de sa tournée Ambassadeurs COREX. Organisé en partenariat avec Six Flags La Ronde, l'événement s'est déroulé lors de l'International des Feux Loto-Québec et a concrétisé la signature, à ce jour, d'une vingtaine de chambres de commerce qui agiront à titre d'Ambassadeurs Corex.

La FCCQ tient à remercier l'Agence de développement économique du Canada (DEC) pour les régions du Québec et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) du Québec, dont le précieux soutien a permis le développement du Programme COREX.



Économie,
Innovation
et Exportations
Québec

Canada
Développement
économique Canada
pour les régions du Québec
Canada Economic
Development
for Quebec Regions

Le rendez-vous annuel des chambres

Les Journées réseau ont en outre été marquées par plusieurs événements de réseautage, des formations et des conférences d'intérêt, dont celle du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau. Celui-ci a notamment déclaré vouloir donner davantage d'autonomie aux municipalités; M^{me} Bertrand en a profité pour lui rappeler la présence et la contribution des chambres de commerce en région. M. Pierre Clérout, de la Banque de développement du Canada, a pour sa part parlé de la nouvelle réalité du développement économique régional et du rôle des chambres de commerce, alors que messieurs Raymond Bélanger et Maurice Richard, de Forum Espace Public, ont présenté la conférence « Mobilisez les acteurs politiques dans l'atteinte de vos objectifs ».

Quant au Gala des chambres, il a pour sa part une fois de plus récompensé les réalisations exceptionnelles du réseau et de ses membres.

Prix reconnaissance 2015

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ANNÉE

Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable (CCIBFE)

À la suite d'une campagne de recrutement intensive d'une semaine menée par une équipe motivée, la CCIBFE est devenue l'une des plus grandes chambres du Québec. Avec un plan d'action basé sur la satisfaction des besoins des membres, la Chambre a dressé un calendrier d'événements flexible de 32 activités, dont son gala de reconnaissance « Le Panthéon de la performance », qui a réuni plus de 920 gens d'affaires. La chambre a également mis en place le comité « Femmes de carrière » et s'est dotée d'une nouvelle image.



De gauche à droite : M^{me} Virginie Bonura, présidente, Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable (CCIBFE); M^{me} Geneviève Gagnière, agente de communication et développement, CCIBFE; M^{me} Stelly St-Pierre Pelchat, agente de développement et promotion, CCIBFE (arrière); M^{me} Claude Sévigny, agente de développement et promotion, CCIBFE (avant); M^{me} Sylvie Yockell, coordonnatrice à la promotion, CCIBFE; M^{me} Josée Desharnais, directrice générale, CCIBFE; M^{me} Chantal Beaudoin, agente administrative, CCIBFE; M. Pierre Poirier, président de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs (chambre gagnante l'an dernier); M. Michael Novak, premier vice-président du conseil d'administration, FCCQ, et président des Journées réseau 2015; M. François Camirand, président du conseil d'administration, FCCQ, et associé directeur, Alter Ego Capital; M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ.

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Monsieur Pierre Laroche

Président de la Chambre de commerce régionale Chaudière-Appalaches et secrétaire du CA de la Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines

Brillant, généreux de son temps et passionné, M. Pierre Laroche compte plus de 13 années d'engagement dans le mouvement des chambres de commerce. C'est par conviction en l'importance du réseau des chambres qu'il est devenu président de la Chambre de commerce régionale Chaudière-Appalaches (CCRCA), qu'il anime avec dévouement au point où elle est considérée comme étant la plus active du réseau. Représentant au conseil d'administration de la FCCQ et membre du comité Énergie, l'implication et la disponibilité de M. Laroche en font un bénévole engageant et engagé.



M. Louis P. Bernier, membre gouverneur de la FCCQ, M. Pierre Laroche, bénévole de l'année, président de la Chambre de commerce régionale de Chaudière-Appalaches, et M. Sylvain Simard, vice-président, Développement des affaires, La Capitale.

RECRUTEMENT

Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs

La Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs a mis en place une campagne de recrutement ultra-efficace, avec un blitz de recrutement téléphonique, une campagne publicitaire sur les radios locales, des publipostages et un slogan accrocheur. Résultat : 40 % de taux de pénétration sur 1 071 places d'affaires et une augmentation de 21 % de son nombre de membres en un an. Grâce au service exceptionnel de la Chambre, celle-ci possède un excellent taux de rétention de ses membres.



M. Michael Novak, premier vice-président du CA de la FCCQ et administrateur de sociétés, M. Pierre Poirier, président, Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs, M. Maurice Quesnel, directeur général, Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs, et M. Marcel Curodeau, président, MEDIAL Services-conseils-SST.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé (CCTG)

Devant la difficulté de trouver des investisseurs privés, de renouveler l'offre touristique et de diversifier l'économie et la relève entrepreneuriale, la CCTG a décidé de se positionner comme un acteur incontournable du développement de sa région. Elle a mis en place des activités de consultation locale pour recueillir les préoccupations des gens d'affaires et les présenter aux décideurs locaux, rallié plusieurs partenaires pour la création du premier Technocentre et relancé le secteur touristique grâce à une campagne promotionnelle à succès.



M. François Camirand, président du CA de la FCCQ, M. Olivier Nolleau, directeur général, Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé, et M. André Leblanc, directeur général, Communications marketing, Pages Jaunes.

PRIX JEAN-PAUL LÉTOURNEAU : CADRE DE L'ANNÉE

Madame Isabelle Foisy

Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM)

Engagée et dynamique, M^{me} Foisy sait mobiliser les gens vers le succès en leur donnant des objectifs stimulants et atteignables. À l'écoute de son milieu, elle a mis sur pied des fondations qui permettent à sa chambre de jouer plus activement son rôle de lobbyiste et de prendre position dans la collectivité. En plus d'être responsable de la nouvelle gouvernance et d'un changement de culture organisationnelle, M^{me} Foisy a assuré la pérennité de sa chambre tout en livrant les mandats de la planification triennale, en dépassant les objectifs qui lui avaient été fixés et en organisant des activités rentables.



M^{me} Chantal Després, directrice du développement durable, CN, M^{me} Isabelle Foisy, présidente-directrice générale, Chambre de commerce de l'Est de Montréal, et M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec.



Partenariats



Depuis quelques années, la FCCQ et le réseau COGECO diffusent sur l'ensemble du réseau radiophonique le Succès économique du jour, des nouvelles qui soulignent les réalisations et les succès d'entreprises de tous les secteurs d'activité sur le territoire québécois. Contrats importants, embauches de personnel, investissements majeurs, nouveaux produits mis au point ou projets d'expansion ambitieux : au total, quelque 250 succès ont été diffusés partout au Québec cette année.



L'année 2014-2015 aura une fois de plus accueilli Pages Jaunes à titre de partenaire d'une tournée au Québec. Quatorze chambres de commerce auront été visitées dans le cadre de cette entente, soit le double de l'année dernière. Deux conférences différentes ont été offertes : « Maximisez votre présence numérique et rejoignez plus de clients » ainsi que « La valeur de l'engagement sur Facebook ». L'entente a été renouvelée et d'autres régions seront visitées en 2015-2016, avec de nouvelles conférences.



Tournée Pages Jaunes à la Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable.



En 2014 a eu lieu une grande tournée des régions, organisée en partenariat par la FCCQ, la CSST et MEDIAL Services-conseils-SST. Quatre grandes thématiques y étaient abordées, soit la responsabilité pénale et criminelle, la tolérance zéro de la CSST, la gestion sécuritaire de l'amiante et la formation en santé et sécurité du travail. Au total, 12 chambres de commerce ont été rencontrées. Cette tournée s'est poursuivie en 2015 avec la visite de 12 autres chambres de commerce, dont une aura lieu à l'automne.

Tous les employeurs du Québec ont des obligations à respecter en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*. La FCCQ informe donc les membres de ses chambres de commerce locales, à la suite d'une entente avec la Commission. Une tournée dans cinq chambres de commerce de la grande région de Montréal s'est entamée le 17 juin 2015 à la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal et se poursuivra à l'automne. Trois chambres de commerce de la diversité affichent également une bannière afin de transmettre de l'information sur l'équité salariale à leurs membres.



Partenaire de la FCCQ, Question Retraite offre aux entreprises et aux organismes des séances d'information sur la planification financière de la retraite. La FCCQ collabore également aux travaux de divers comités de l'organisme afin de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à une saine planification de la retraite.



La FCCQ est mandatée par le ministère du Patrimoine canadien pour gérer le programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCTDLO). Ce programme offre des emplois d'été à tous les étudiants canadiens âgés entre 16 et 30 ans qui souhaitent parfaire leur langue seconde et qui veulent acquérir de l'expérience dans leur domaine d'études. Une subvention variant entre 50 % et 70 % du salaire est remise à l'entreprise qui embauche un étudiant inscrit au programme. Chaque année, des centaines de Canadiens trouvent un emploi d'été grâce à ce programme.

PRÊT À ENTREPRENDRE

Avec l'objectif de favoriser l'entrepreneuriat d'ici, Prêt à Entreprendre est là pour ceux et celles qui veulent faire croître leur entreprise en même temps que le Québec !

En 2012, la FCCQ, en partenariat avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Mouvement Desjardins, la Fondation de l'entrepreneurship et Québecor, a mis sur pied le programme Prêt à Entreprendre, destiné à soutenir les nouveaux entrepreneurs les plus prometteurs du Québec par l'attribution de prêts d'honneur et un soutien sous forme de mentorat.

Les partenaires ont consenti beaucoup d'efforts au cours de la dernière année pour appuyer les 10 chambres gestionnaires du programme. Ces dernières bénéficient désormais d'un outil de gestion plus performant et d'un processus de sélection et de dépôt des candidatures amélioré.



L'équipe et les membres



Conseil d'administration

BUREAU DE DIRECTION

- ▶ **Présidente-directrice générale**
M^{me} Françoise Bertrand, o.c., c.q.
Fédération des chambres de commerce
du Québec
- ▶ **Président du conseil**
M. François Camirand
Associé directeur
Alter Ego Capital
- ▶ **Président sortant du conseil**
M. Renaud Caron
Vice-président principal
CGI
- ▶ **Premier vice-président**
M. Michael Novak
Administrateur de sociétés
- ▶ **Secrétaire-trésorière**
M^{me} Anne-Marie Hubert
Associée directrice, Services consultatifs
Ernst & Young
- ▶ **Vice-présidente**
M^{me} Louise Martel
Associée, Ressources humaines
Raymond Chabot Grant Thornton
- ▶ **Vice-président**
M. Serge Paquette
Associé directeur
Cabinet de relations publiques NATIONAL
- ▶ **Vice-président**
M. Daniel Pelletier
Président
Artopex
- ▶ **Vice-président**
M. Claude Gagnon, M.B.A., Adm. A.
Directeur général Opérations et Chef, Bureau du
président du conseil BMO Nesbitt Burns et du
président, Québec
BMO Groupe financier
- ▶ **Membre**
M. Réal Bellemare
Premier vice-président, Opérations
et Performance
Mouvement Desjardins
- ▶ **Membre**
M^{me} Geneviève Bich
Vice-présidente, Ressources humaines
Metro
- ▶ **Membre**
M. Bryan Coates
Vice-président aux finances, chef de la direction
financière
Canadian Malartic GP
- ▶ **Membre**
M. Luc Forget
Deuxième vice-président
La Coop fédérée
- ▶ **Membre**
M. Erik Ryan
Vice-président directeur, Marketing, stratégie
et relations extérieures
SNC Lavalin
- ▶ **Membre Réseau**
M. Martin Fortier
Chambre de commerce de la Rive-Sud
Avocat associé,
Cabinet de Chantal D'Amour Fortier
- ▶ **Membre Réseau**
M. Jean-Marie Perreault
Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs
Président, Navigue.com
- ▶ **Membre Gouverneur**
M. Louis P. Bernier
Associé
Fasken Martineau

REPRÉSENTANTS SECTORIELS

- ▶ **Audit**
M. Christian Lapointe
Associé
BDO Canada
- ▶ **Économie verte**
M. Louis T. Lemay
Président et chef de la direction
Groupe Lemay et Associés
- ▶ **Éducation, formation et main-d'œuvre**
M. Éric Filteau
Vice-recteur aux finances et aux infrastructures
Université de Montréal
- ▶ **Énergie**
M^{me} Stéphanie Trudeau
Vice-présidente, Stratégie, communications et
développement durable
Gaz Métro
- ▶ **Finances publiques**
M^{me} Brigitte Vachon
Associée, Certification et services-conseils
Deloitte
- ▶ **Hydroélectricité**
M^{me} Myriam Truchon
Directrice, Affaires régionales et collectivités
Hydro-Québec
- ▶ **Innovation**
M. Yves Goudreau
Vice-président, Développement des affaires
Premier Tech
- ▶ **Manufacturier**
M. Louis J. Duhamel
Consultant
Deloitte
- ▶ **Produits forestiers**
M. Jean Majeau
Vice-président principal
Kruger
- ▶ **Ressources naturelles**
M. Alexis Segal
Vice-président, Communications et relations
externes
Rio Tinto Alcan
- ▶ **Sciences de la vie**
M. Jean-Frédéric Lafontaine
Directeur, Relations gouvernementales, Québec
AstraZeneca
- ▶ **Services conseils en capital humain**
M. Marcel Curodeau
Président
MEDIAL Services-conseils-SST
- ▶ **Télécommunications**
M. Stéphane Couture
Associé directeur, Affaires gouvernementales
Bell Canada
- ▶ **Tourisme**
M. Yannick Beaupertuis
Directeur général associé
Estrimont Suites & Spa
Réseau Hôtellerie Champêtre
- ▶ **Transport**
M. François Hébert
Vice-président, Stratégie réseau
CN

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

- ▶ **Abitibi-Témiscamingue**
M. Marcel H. Jolicoeur
- ▶ **Bas-Saint-Laurent**
M^e Michèle Benoit-Mérineau
- ▶ **Capitale-Nationale**
M. Hugues Genois
- ▶ **Chaudière-Appalaches**
M. Pierre Laroche
- ▶ **Diversité**
M. Oscar Ramirez
- ▶ **Diversité**
M. Guillaume Bleau
- ▶ **Estrie**
M. Eric Bergeron
- ▶ **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**
M. Jean-Marie Perreault

- ▶ **Laurentides**
M^{me} Dominique Laverdure
- ▶ **Mauricie**
M. Stéphane Daoust
- ▶ **Montérégie**
M. Pierre St-Onge
- ▶ **Montréal**
M. Denis Risler

REPRÉSENTANTS DE GRANDES CHAMBRES LOCALES

- ▶ **Bois-Francs-Érable**
M^{me} Virginie Bonura
- ▶ **Drummond**
M. Luc Gaudreau
- ▶ **Gatineau**
M. Antoine Normand
- ▶ **Gaspé**
M. Frédéric Côté
- ▶ **Haute-Yamaska et région**
M^{me} Roxanne Tétreault
- ▶ **Laval**
M. Pierre-Luc Girard
- ▶ **Lévis**
M. Jérôme Ratté
- ▶ **Montréal métropolitain**
M. Guy Jobin
- ▶ **Moulins**
M. Pierre Nevraumont
- ▶ **MRC L'Assomption**
M^{me} Isabelle Proulx
- ▶ **Québec**
M. Alain Aubut

- ▶ **RJCCQ**
M. Marc-André Houle
- ▶ **Rive-Sud**
M. Normand Tessier
- ▶ **Rouyn-Noranda**
M. Jean-Claude Loranger
- ▶ **Saguenay**
M. François Gagné
- ▶ **Sherbrooke**
M^{me} Annie Lessard
- ▶ **Thérèse-De Blainville**
M. Luc Landry
- ▶ **Trois-Rivières**
M. François Massicotte

Personnel

DIRECTION GÉNÉRALE

- ▶ **Françoise Bertrand, o.c., c.q.**
Présidente-directrice générale
- ▶ **Yolaine Audet**
Coordonnatrice au bureau de la présidente

ADMINISTRATION

- ▶ **Anne-Marie Plante**
Directrice
- ▶ **Caroline Cantave**
Adjointe
- ▶ **Richard Finn**
Adjoint
- ▶ **Manon Rioux**
Réception

COMMUNICATIONS

- ▶ **Isabelle Perreault**
Vice-présidente
- ▶ **Camilla Sironi**
Conseillère (en congé de maternité depuis janvier)
- ▶ **Marilyne Marcoux**
Conseillère (depuis janvier)
- ▶ **Hugues Grégoire**
Designer graphique et webmestre

SOUTIEN AU RÉSEAU ET FORMATION

- ▶ **Gena Déziel**
Coordonnatrice
- ▶ **Joceline Balé-Rabé**
Adjointe

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET ÉVÉNEMENTS

- ▶ **Jean-Guy Delorme**
Vice-président
- ▶ **Suzanne Dicaire**
Directrice
- ▶ **Isabelle Lemay**
Représentante interne
- ▶ **Claudine Carpentier**
Directrice, Corridors de commerce
- ▶ **Geneviève Charest-Proulx**
Coordonnatrice, Corridors de commerce

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS SPÉCIAUX

- ▶ **Michel Lefebvre**
Directeur
- ▶ **Annick Gaudreault**
Coordonnatrice

STRATÉGIE ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

- ▶ **Stéphane Forget**
Vice-président
- ▶ **David Laureti**
Directeur
- ▶ **Simon Boudreau**
Coordonnateur
- ▶ **Alexandre Gagnon**
Coordonnateur, Santé-sécurité du travail et main-d'œuvre

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

- ▶ **Nour El Mohri**
Agente de projet
- ▶ **Mejda Bendelloul**
Agente de projet

Avez-vous remarqué...

LA FCCQ S'EST DONNÉ UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

La FCCQ change, elle aussi ! Soucieuse d'accroître la portée et la qualité de ses communications, la FCCQ a mis en place une nouvelle identité visuelle depuis l'automne 2014. Cette nouvelle allure sobre sur fond blanc illustre les activités et le dynamisme de la FCCQ et de son réseau.

Vous la reconnaîtrez facilement à :

- ▶ **ses cercles gris qui s'entremêlent en arrière-fond, qui font référence à un réseau;**
- ▶ **ses deux tons de gris et un vert rappelant celui du logo;**
- ▶ **la présence du slogan « La force du réseau »;**
- ▶ **la bande de six couleurs représentant les différents sites et programmes de la FCCQ.**



Nouveaux membres

Abitibi Géophysique	Corporation Genacol Canada	Lumen
Acklands-Grainger	Crop	Manseau & Perron
ADS Canada	Dessicad	Matériaux King & Compagnie
Affinerie CDR	Devicom	MEDEC
Agnus Dei, Avec Plaisirs, Scena	eCommerce Fisrt	Mind Hamster Conseils
Air Liquide Canada	Elmec	Moreau
AKF Formation	Equinoxe soins de vie	MPC
Amherst Fire Pump	Ergogrip	MTY Tiki Ming Enterprises
AP&C Revêtements et poudres avancées	Eurovia Québec	NAPEC
Ariane Phosphate	FCM Recycling	Nathalie Boucher
Armtec	Ferme des Voltigeurs	Navigue.com
ASDR Industries	Ferme Jolyvale	Norascom
Association québécoise des indépendants du pétrole	Four Points by Sheraton Lévis	Novamech
Axon intégration et développement	Franchises Cora	NRJ Environnement routier
Banque TD	Gazifère	Panalpina
Bastos du Canada	Genesse & Wyoming Canada	ParaMed Clinique Services Santé
Beaudry & Cadrin	Glencore	Pascan Aviation
Benny & Frères	GNL Québec (Énergie Saguenay)	Patrick Morin
Biron Groupe Santé	Groupe ADF	Postes Canada
Bolloré Logistics	Groupe Atis	Produits de métal Vulcain
BONE Structure	Groupe Champlain	Produits Neptune
Boucher Son et Lumière	Groupe de sécurité Garda SENC	Proxim, Chantal Dionne et Éric Portelance
Bronzage Évasion Soleil	Groupe Investors	Pultrall
Buanderie Blanchelle	Groupe Juste pour rire	R3D Conseil
C2 Innovations	Groupe MMM	Reboitech
CAE	Groupe Santé Westmount Square	Rematek
Canimex	Groupe WSP Canada	Robert Alexis traiteur
Carbonleo	Hecla Mining Company	Ropack
Cégep Champlain St. Lawrence	Hecla Québec	Sécurité Sirois
Cégep de Lévis-Lauzon	Hill & Knowlton Stratégies	Selenis Canada
Cégep de Sept-Îles	Honok Média	Servier Canada
Cégep de Sorel-Tracy	Hôtel Château Laurier Québec	Signature Passion
Cégep de Thetford	Hôtel Château Laurier Québec	Simplicité Gestion Flotte
Cementation	IGF Vigilance	Six Flags
Centre d'action bénévole de Windsor	Impressio	Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)
Centre de Données maritimes	Imprimerie H.F.D.	Soleno
Centre de médecine sportive de Laval/Clinique chirurgicale de Laval	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers	Stolt LNGAZ
Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)	InnovExplo	Technosub
Centre des congrès et expositions de Lévis	Institut de leadership en gestion	Techsol Marine
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Integra Gold	Tecolam
CFT Canada	Intelcom Courrier Canada	Tergel
CG3	Inventex distribution	THD
Chantal Roy	IOS Services géoscientifiques	The Stevens Company
Charles River Laboratories	Ipx Management	Tornatech
Preclinical Services Montreal ULC	Irosoft	Tsurumi Canada
Ciment McInnis	Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L.	V Spec Techno
Clientis, Développement d'affaires	Kraning	Valacta
Cohn & Wolfe Montréal	La Corporation McKesson Canada	Varitron Technologies
Collège Dawson	La Grande Bibliothèque (BANQ)	Ventilex
Collège Sainte-Anne	LaunchLeap	Virtual Integrated Technologies
ConceptMat	Le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E)	Vortex Solution
Conseil du bâtiment durable du Canada, section Québec	Le Centre du photocopieur	Xebec
Corniver Technologies	Les Aliments O'Sole Mio	
	Les distributions Luc Lefebvre	
	Les Équipements Twin	
	Les Jardiniers du Chef	
	Les Produits alimentaires Sager	
	Liaison Canada/U.S. Logistiques	
	Likuid Communication	
	Location Pelletier	
	Logiag	

Cercle des partenaires

- ▶ Adriana Resources
- ▶ Air Canada
- ▶ Alcoa
- ▶ Aluminerie Alouette
- ▶ Artopex
- ▶ AstraZeneca Canada
- ▶ Autorité des marchés financiers
- ▶ Banque de développement du Canada
- ▶ Banque Nationale du Canada
- ▶ Banque Scotia
- ▶ Bell Canada
- ▶ BMO Groupe Financier
- ▶ Bombardier
- ▶ Cascades
- ▶ Chantier Davie Canada
- ▶ CN
- ▶ CSX Transportation
- ▶ Deloitte
- ▶ Enbridge Pipelines
- ▶ Gaz Métro
- ▶ Global Payments
- ▶ GNL Québec
- ▶ Goldcorp
- ▶ Groupe CGI
- ▶ Hydro-Québec
- ▶ Imperial Tobacco Canada
- ▶ La Coop fédérée
- ▶ Lemay & Associés
- ▶ Les Diamants Stornoway Canada
- ▶ Loto-Québec
- ▶ MEDIAL Services-conseils-SST
- ▶ Mercer
- ▶ Merck Canada
- ▶ Mine Raglan
- ▶ Mouvement Desjardins
- ▶ Novartis Pharma Canada
- ▶ Osisko Gold Royalties
- ▶ Pfizer Canada
- ▶ Power Corporation du Canada
- ▶ Proaction International
- ▶ Québecor Média
- ▶ Raymond Chabot Grant Thornton
- ▶ RBC Banque Royale
- ▶ Rio Tinto Alcan
- ▶ Roche Ltée, Groupe-Conseil
- ▶ Rothmans, Benson & Hedges
- ▶ Shell Canada
- ▶ SNC-Lavalin
- ▶ Société de transport de Montréal
- ▶ Société des alcools du Québec
- ▶ TELUS Québec
- ▶ Thales Canada, Aéronautique
- ▶ Transat A.T.
- ▶ TransCanada
- ▶ Transcontinental
- ▶ Université de Montréal
- ▶ VIA Rail Canada

555, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 1100
Montréal, QC
H2Z 1B1
T. 514 844-9571
1 800 361-5019
F. 514 844-0226
info@fccq.ca
#FCCQ

